

Rapport annuel

/// Bilan et perspectives ///



2 0 1 7



2 0 1 8

Sommaire



04	Gouvernance Associative	44	Opération Brioches
04	La vie associative	44	Au service de projets innovants !
06	Nos instances associatives	48	Retour d'expériences
10	L'actualité de notre réseau	48	Un exemple de logements accompagnés au cœur de la cité
12	Perspectives 2017 : «Avançons ensemble !»	50	Témoignages
16	Offre de services	50	Des nouveaux administrateurs
18	Ressources Humaines	51	Quand le rêve devient réalité !
18	Des professionnels au service des personnes accueillies	52	Changer de métier une opportunité pour se redynamiser
22	Cadre de vie	55	Aux nouvelles de...
22	Rénovation et embellissement de l'habitat	56	Moyens financiers
26	Activités	56	«Renouveler et entretenir nos infrastructures»
26	Sur le chemin de la mutualisation...	58	Nouveaux projets
28	La musicothérapie	58	La construction de logements à Villers-Cotterêts pour les adultes handicapés
30	Professionnalisation	60	Les unités d'enseignement externalisées
30	La formation des travailleurs ESAT	61	OGiRYS : Un système d'information au service de l'accompagnement
32	Partenariat ESAT et IME	62	La parole à...
34	Une blanchisserie d'ESAT inscrite dans son environnement	62	Restalliance, notre partenaire restauration
36	Dossier		
36	Le Foyer d'Accueil Médicalisé		

Avançons ensemble !

Ces deux mots résument les perspectives et la dynamique de l'Apei des 2 Vallées en 2018 !
Avançons ensemble pour accompagner quotidiennement près de 500 personnes dans un environnement adapté à leur âge, leur handicap et à leurs capacités.

Avançons ensemble avec les parents, amis, aidants, professionnels, usagers, résidents et travailleurs handicapés, partenaires.

Avançons ensemble avec le monde de l'école, de l'entreprise, de l'économie sociale et solidaire, de la cité.

Avançons ensemble avec le secteur sanitaire et personnes âgées, les services d'aide à la personne, les collectivités locales.

Avançons ensemble avec les réseaux associatifs, culturels et sportifs.

A l'Apei des 2 Vallées, nous pensons que...

«comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre !», Albert Einstein.

A l'Apei des 2 Vallées, nous faisons nôtre ce proverbe africain :

«Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble !»

C'est notre conviction et notre ambition.

Bernard Colas,
Président

Frédéric Hyacinthe,
Directeur Général



Frédéric Hyacinthe,
Directeur Général

Bernard Colas,
Président

Gouvernance associative



La vie associative

/// 2017 en 7 zooms

accueil
entraide
bien-être agir fidélité
partage convivialité avenir
fierté qualité grande famille éducation
reconnaissance force engagement
écoute combat capacité valeurs humaines
inclusion participer accompagnement
amitié bienveillance confort
invitation bonheur de vivre solidarité amour
respect projet cohésion
unité bienvenue agir



Des mots...

Choisis par les administrateurs pour illustrer à leurs yeux ce qu'est l'Apei des 2 Vallées, les mots ci-contre donnent le sens de notre engagement bénévole.

Des photos

Dans un album bien fourni ! Nos photos mettent en lumière les personnes accueillies, familles et professionnels pendant nos manifestations comme la fête champêtre superbement réussie, le tournoi de pétanque ouvert à tous ou de l'opération brioches.

Des images

Présenter l'Apei des 2 Vallées en 3'45, grâce au film institutionnel, tel a été notre challenge cet été 2017.

Des formations

Des journées de formation ont été organisées pour les administrateurs : le 04 mars 2017 sur le thème de la communication orale et écrite, les 23 et 24 septembre dans le cadre d'un séminaire sur la question de « la réponse accompagnée pour tous » et le 18 novembre 2017 sur les évolutions du milieu médico-social dans notre pays. Etre des administrateurs bien formés pour prendre des décisions en pleine connaissance de cause demeure un axe fort de notre Apei.

Sur les deux dernières années 9 nouveaux membres sont venus rejoindre le conseil d'administration de l'Apei des 2 Vallées apportant de nouvelles idées et de nouvelles contributions.

Des rencontres

Avec toutes les familles lors de l'entrée en établissement d'un des leurs pour faire connaissance et donner de l'information.

L'opération brioches

Vécue magnifiquement en 2017, la participation des jeunes et adultes des établissements a permis de multiplier et diversifier nos points de distribution (marchés locaux, centres commerciaux, hôpital...) sur toute la semaine du 2 au 8 octobre.

Résultat : une hausse de 6,5% par rapport à 2016 avec une collecte de 65 800 €. Bravo pour la mobilisation des bénévoles et merci pour la générosité de tous nos concitoyens.

Des travaux

Avec 4 commissions associatives bien actives ! Les commissions ont oeuvré toute l'année dans des projets divers et variés. Ces projets sont le fruit du travail des commissions.



« On ne peut comprendre la vie qu'en regardant en arrière, On ne peut la vivre qu'en regardant en avant »,
Sören Kierkegaard



Gouvernance associative



Nos instances associatives

/// 4 commissions bien actives !

La commission

communication : A vos clics !

La commission communication, présidée par Christian Prioux, a mené différents travaux.

Parmi les différentes actions menées et supports de communication réalisés, un zoom sur la nouveauté 2017 : le film institutionnel pour présenter au grand public ce qu'est l'Apei des 2 Vallées.

Avec cette vidéo de 3,45' nous avons souhaité montrer et dire «les 5 essentiels» de notre association :

- *s'épanouir au quotidien,*
- *favoriser les apprentissages,*
- *garantir des soins et des accompagnements adaptés,*

- *encourager l'autonomie et la participation sociale,*

- *développer les solidarités familiales.*

Ils fondent notre vie associative, nos actions et projets pour le bonheur et le bien-être des enfants, jeunes et adultes que nous accueillons.

Ce film a été largement diffusé en interne, auprès de nos partenaires, dans les collectivités publiques et sur les réseaux sociaux.

Continuez à le faire connaître, rendez-vous sur la chaîne youtube «Apei des 2 Vallées», sur notre site internet ou notre page facebook.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à sa réalisation !

La commission

manifestations festives et culturelles : Des idées et des bras... pour se retrouver et faire la fête !

La commission manifestations festives et culturelles, présidée par Chantal Bonneau, est composée d'une équipe de mères, de pères, d'amis, totalisant ainsi 14 personnes cette année dont deux sont venues rejoindre la commission en 2017. Notre mission est d'assurer la gestion de nos manifestations : ensemble, on peut rêver et si on peut rêver, on peut aussi réaliser !

De mois en mois, la commission propose des activités et rencontres qui rappellent à chacun que nous sommes un groupe fort et soudé.

- **en janvier**, la traditionnelle galette des rois réunit familles, résidents et amis pour un après-midi chaleureux en musique !

- **en juin**, nous avons tous en mémoire cette extraordinaire fête champêtre qui a suivi l'assemblée générale. Cette journée festive a nécessité des semaines intenses de préparation au sein du comité de pilotage qui réunissait bénévoles et professionnels des différents sites.

- **en septembre**, après la dispersion et le repos de l'été,

retrouvailles pour notre onzième concours de pétanque avec soleil et chaleur dans le ciel et dans les cœurs. Le rendez-vous était donné à Coyolles après de nombreuses années à Crogis ; 50 équipes ont rivalisé d'adresse pour remporter coupes, médailles, brevets et récompenses ! Une belle journée sportive, conviviale et plus que tout amicale !

- **en octobre** : l'Opération Brioches, la cinquantième sur le territoire castel ! Mobilisation générale durant toute une semaine pour proposer en porte à porte et sur une vingtaine de lieux de passage la brioche de la solidarité. Ce fut un «cru» exceptionnel encourageant pour tous les bénévoles et les établissements !

- **en novembre**, la participation au festival Handi'days sur le thème des «5 sens» : une nouvelle occasion de changer le regard sur le handicap notamment auprès des jeunes générations.

- **en décembre** pour finir l'année, le marché de Noël à Château-Thierry. Une innovation cette année avec un panel des produits d'ESAT et bio du magasin «Les jardins du Cèdre».

Les sourires et la joie partagés lors de nos manifestations sont notre plus belle récompense !

Nous allons donc continuer tout en tirant les leçons des années précédentes pour améliorer et intensifier nos actions.

La commission finances : Des chiffres ... mais pas que !

La commission finances, ressources et patrimoine, présidée par Jacky Cordier, intervient sur 3 domaines comme l'indiquent ces 3 mots qui définissent cette commission.

- **Finances** :

Le rôle essentiel de cette commission est d'assurer tout au long de l'année l'examen et le suivi des budgets des établissements



en relation avec les professionnels. A cet effet et à 6 reprises, cette commission s'est réunie. La commission a étudié les dossiers et émis des avis et préconisations pour une gestion maîtrisée, sécurisée et optimisée de nos ressources.

- **Ressources** :

En 2017, les clubs services sur Château-Thierry et Villers-Cotterêts ont été rencontrés pour présenter des projets à soutenir et

à encourager.

- **Patrimoine** :

Un groupe de travail est dédié à cette question.

En 2017, il s'est agi de lister et de prioriser la programmation des investissements nécessaires pour entretenir et rénover le parc immobilier sur les territoires de Coyolles, Marolles, Château-Thierry et Chierry.



Gouvernance associative



La commission action associative : Un mouvement parental

Comme tout corps vivant les 19 établissements avec près de 700 places agréées bougent : il y a des entrées, des sorties, des changements d'orientations.

Les orientations font l'objet d'un dossier et d'une notification par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et les admissions sont réglementairement prononcées par le directeur d'établissement.

Dans ce processus, une commission dite de «validation de parcours» se réunit 4 fois par an, composée du directeur général, du président, des directrices de pôles avec les assistantes sociales, de la présidente de la commission «action associative» avec des parents et la secrétaire

A votre écoute, à votre service

Parents, vous avez une question, une préoccupation, contactez Catherine Stephan au 06 31 15 01 59 ou catherine.stephan@apei2vallees.eu

associative.

Cette commission prend ainsi régulièrement connaissance des mouvements (entrées, sorties, réorientations) au sein des établissements et donne un avis consultatif. Elle est également un bon observatoire des besoins des personnes handicapées et des attentes des familles sur le territoire du sud de l'Aisne.

La commission «Action associative» a également en charge d'accueillir toutes les nouvelles familles.

6 parents ont été ainsi reçus en 2017 par petits groupes per-

mettant une présentation de l'association, de ses services et de ses activités et l'importance d'y adhérer. Par-delà l'information qui est donnée c'est l'occasion de prendre le temps d'échanger et de se positionner comme «parents accueillant d'autres parents», de répondre à des questions, de rassurer en témoignant simplement de ce qui fait notre vie. Si notre qualité première de «parents » est naturellement soulignée, elle est également mise en valeur par notre pouvoir d'implication, d'entraide... et de représentation.



/// Les membres du conseil d'administration en 2017

Les membres du bureau

Bernard Colas, président
Catherine Stephan, vice-présidente
Thierry Laigneau, vice-président
Gilles Damez, secrétaire général
Christian Prieux, secrétaire adjoint
Jacky Cordier, trésorier
Chantal Bonneau, membre du bureau
Isabelle Mahieux-Dautreppe, membre du bureau

Les autres membres

Mathilde Aschehoug-Carnot
Philippe Bahin
Bruno Ballery
Guy Battisachi
Jeannine Choisnard
Régine Dechaud
Nicolas Husson
Yves Husson
Richard Joly

Frédéric Kergroach
Bernard Marliot
Florence Notat
Isabelle Prévost
Charles Rosenfeld, membre d'honneur
Danielle Thurel-Verzaux
Joëlle Verchain

/// Les candidats au conseil d'administration en 2018

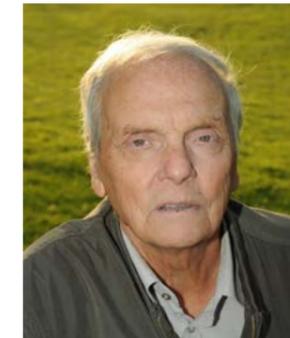
2 nouvelles candidatures* en vue du renouvellement partiel lors de notre assemblée générale du 23 juin 2018.



Mathilde Aschehoug



Chantal Bonneau



Richard Joly



Christiane Krabal*



Florence Notat



Dominique Remiot*



Catherine Stephan



Adhésion 2018

L'Apei des 2 Vallées comptait au 31 décembre 2017 : **212 adhérents**.

Au 25 avril 2018, nous comptons 214 adhésions dont 24 nouveaux adhérents.

Pour adhérer et en savoir plus sur le statut de l'adhérent, rendez-vous sur notre site internet :

www.apei2vallees.eu/association/je-soutiens.html

Gouvernance associative



L'actualité de notre réseau

/// Congrès Unapei



Chaque année une délégation d'une dizaine de bénévoles et professionnels de l'Apeï des 2 Vallées participe aux Congrès de l'Unapei.

- du 1^{er} au 3 juin 2017 à Nancy sur le thème «l'habitat, une clé pour la citoyenneté»
- du 31 mai au 2 juin 2018 à Lille «en mouvement vers l'éducation inclusive, quelles scolarisations?»

Ces journées nationales sont toujours l'occasion d'élargir notre horizon en rencontrant d'autres personnes et associations venues des 4 coins de France et d'outre-mer, mais aussi de découvrir des réalités différentes notamment à travers les parcours-découverte, visites d'établissements, et expositions. Une occasion également de prendre part aux débats et

orientations de notre réseau national, et de bénéficier de la venue de ministres et personnalités publiques de premier rang. Enfin, c'est le moment de vivre des moments de convivialité et d'échanges riches entre bénévoles et professionnels et de dynamiser et de partager notre engagement associatif. Rendez-vous à Lyon du 23 au 25 mai 2019 pour le 59^{ème} congrès !

/// Unapei des Hauts de France

Un travail de rapprochement est engagé depuis plusieurs mois entre les 2 Urapei Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Avec le congrès Unapei de juin à Lille qui a fortement mobilisé les acteurs régionaux, la constitution d'une Unapei Hauts de France prévue en mars a été reportée. Pour le moment, le samedi 22 septembre 2018 est pré-positionné. A suivre !



/// Mélanie peut le faire



Mélanie l'a fait !

C'est un mouvement de solidarité sans précédent qui a permis à Mélanie Ségard de réaliser son rêve : celui de présenter la météo sur une grande chaîne de télévision. Des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées pour que Mélanie passe sur France 2 le 14 mars 2017.

Le défi «Mélanie peut le faire», lancé par le mouvement Unapei démontre qu'une société inclusive et solidaire est possible. Une société dans laquelle les personnes handicapées intellectuelles peuvent et doivent trouver leur place comme n'importe quel autre citoyen. Une société où l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, au travail n'est plus un privilège réservé aux uns et interdit aux autres.

Mélanie a prouvé que les personnes handicapées intellectuelles, dès lors que la société s'adapte à leurs besoins, sont compétentes et peuvent se réaliser comme tout citoyen. Reste à agir concrètement pour que les exceptions d'aujourd'hui soient les règles demain.

Source : www.melaniepeutlefaire.org

Un an après !

Mélanie profite aujourd'hui de cet anniversaire pour rappeler le sort des 48 000 personnes handicapées sans solution, en invitant une nouvelle miss météo à la remplacer pour une édition spéciale de «La météo du handicap en France», présentée par Églantine Eméyé.

Cette journaliste et maman d'un enfant polyhandicapé a accepté de présenter pour nous ce bulletin plutôt maussade afin de mettre en lumière les difficultés des personnes handicapées et notamment de toutes celles sans solution à travers quelques exemples : déscolarisation, absence de diagnostic, manque de place, exil en Belgique,

A voir absolument !

Églantine Eméyé raconte sans tabou le quotidien auprès de son fils polyhandicapé dans un documentaire poignant «Mon fils, un si long combat».

A voir sur youtube ou dailymotion.

vieillesse... Ces situations inacceptables sont ainsi expliquées dans la vidéo : www.unapei.org/Melanie-peut-le-faire-un-an-apres.html avec des mots les plus simples possibles pour toucher un public large et rappeler que pour ces familles, le handicap en France n'est plus une priorité mais une urgence !



Gouvernance associative



Perspectives 2018

«Avançons ensemble !»



L'assemblée générale est l'occasion chaque année de se donner une feuille de route qui va guider nos actions et nos projets à court et moyen terme pour avancer ensemble, car qui n'avance pas, recule !

Notre feuille de route s'inscrit à la fois dans une continuité et des nouveautés autour de ces 4 verbes :

- Construire,
- Former,
- Communiquer
- Coopérer

/// Construire

Construire notre projet associatif pour les 5 prochaines années c'est d'abord évaluer, faire le bilan de celui qui se termine en 2018.

Pour le prochain projet, nous avons une seule volonté : faire en sorte que tous les acteurs de l'Apei - familles, parents, amis, adhérents, usagers, résidents, travailleurs, professionnels, partenaires - puissent s'exprimer et donner leur avis.

La méthode, nous l'avons réfléchi : engager une démarche participative qui prend le temps de l'écoute et de la concertation, avec l'objectif d'aboutir à un projet plus concis, plus lisible et accessible à tous, donnant clairement les orientations fondamentales et les axes essentiels pour les années à venir.

Philippe Gaudon, de l'association EFACTS (Equipe de Formateurs

Et Conseils en Travail Sanitaire et social) va nous accompagner de son expérience et de son expertise pour élaborer notre projet.

Notre calendrier est établi :

- d'avril à août 2018 : travail du comité de pilotage associant dirigeants bénévoles et professionnels
- en septembre 2018 : séminaire de structuration avec les membres du conseil d'administration
- de septembre à décembre 2018 : temps de consultations et d'échanges avec tous les acteurs
- janvier à mars 2019 : exploitation des consultations, déterminations des axes retenus, finalisation
- avril 2019 : présentation du nouveau projet au conseil d'administration
- juin 2019 : validation par l'assemblée générale

/// Former

Nous avons à gérer le présent mais aussi à préparer l'avenir.

Nous avons la grande responsabilité de former les dirigeants bénévoles associatifs qui seront en première ligne dans les dix prochaines années.

Préparer la relève demain c'est dès aujourd'hui prendre les moyens d'outiller et d'équiper l'association pour les défis et mutations que traversent notre secteur.

La formation notamment des administrateurs fait partie de l'ADN de l'Apei des 2 Vallées et demeurera un axe fort du futur projet.

Sous l'appellation «l'université de l'Apei des 2 Vallées» chaque administrateur bénéficie d'un volet

de formation de 63 heures sur son mandat de 3 ans (21h par an soit 3,5j).

Les nouveaux administrateurs suivent pour leur part une formation aux fondamentaux sur 3 samedis (soit 18h).

Le bilan de ces actions de formation est extrêmement positif. Elles ont été suivies avec assiduité et participation active. Elles contribuent grandement à responsabiliser, à motiver et à renforcer la cohésion de l'équipe.

En 2018, la formation est principalement axée sur «s'adapter aux mutations du secteur médico-social» et la co-construction de notre nouveau projet associatif.



/// Communiquer

Dans les prochains mois nous allons inaugurer le FAM à Coyolles et la Blanchisserie sur la zone industrielle de l'Omois à Château-Thierry.

Nous voulons faire de ces deux temps forts des événements médiatiques avec une large communication publique et institutionnelle avec la participation de personnalités de premier rang.

Nous souhaitons également les inscrire dans un cadre plus large et les coupler avec des actions de partenariats locaux.

• Vendredi 23 novembre 2018, une inauguration de la nouvelle blanchisserie au cœur d'une zone industrielle dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui aura lieu du 19 au 25 novembre 2018 en France et en Europe.

• En avril 2019, une inauguration du FAM à Coyolles dans le cadre de journée mondiale de sensibili-

sation à l'autisme.

Le FAM comprendra une aile dédiée à l'accompagnement de personnes autistes.

Cette journée mondiale vise à mieux informer le grand public sur les réalités de ce trouble du développement qui touche 1 personne sur 150 dans le monde.

La France compte environ 430 000 personnes atteintes d'autisme à des degrés divers, dont 25% d'enfants. Le gouvernement français a mis en place en 2017 un quatrième «plan Autisme». Cette question d'accompagnement de ces jeunes et adultes est primordiale pour notre territoire car nous manquons de réponses adaptées à ces situations. Elle sera notamment au cœur de notre futur projet associatif.



Gouvernance associative



L'histoire des Apei de l'Aisne nous apprend que l'Apei de Soissons a été à l'origine du mouvement parental axonais et un élément moteur dans le développement du réseau Unapei dans notre département.

// Coopérer

Lors de nos assemblées générales respectives à l'Apei de Soissons et à l'Apei des 2 Vallées en juin 2017, nous avons fait référence à ces mots de Luc Gateau, nouveau président de l'Unapei : «Nos associations doivent s'inscrire dans un esprit de coopération, de mutualisation et non de concurrence, c'est un enjeu fort de survie de notre modèle associatif. Regardons nos différences comme les complémentarités d'une force nécessaire pour relever les défis de demain et nous en ferons une richesse profitable à toutes les personnes handicapées».

Il nous faut développer et entretenir un esprit de coopération et de mutualisation sur ces bases.

Cela passe par :

- une meilleure connaissance de nos associations locales et par des invitations réciproques régulières,
 - des initiatives communes de nos commissions «action associative», comme la soirée d'information familles du 27 mars 2018 sur les questions des ressources et patrimoine ou celle prévue autour de la protection juridique des majeurs,
 - des formations vécues ensemble entre administrateurs de nos associations, comme celle dispensée par l'Unapei le 24 mars 2018 sur «s'adapter aux mutations du secteur médico-social».
- Il nous faut travailler de plus en plus dans une logique de territoire : les réponses à apporter en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes en



situation de handicap sont à réfléchir en termes de territoires et plus seulement dans le cadre de chaque association.

A l'heure d'autres rapprochements :

- la fusion des Urapei Picardie et Nord/Pas-de-Calais et la création de l'Unapei Hauts de France à l'automne 2018 ;
- le rapprochement en cours des Apei de Laon et Saint-Quentin au sein d'une association d'associations sur le territoire nord de l'Aisne ;

Il y a lieu de prendre le temps et les moyens de réfléchir aux enjeux et aux meilleurs choix organisationnels pour en faire «une richesse profitable aux personnes handicapées» ; c'est bien la seule question qui vaille pour préparer et assurer l'avenir.

Dans cet esprit de coopération il nous faut par ailleurs développer un travail en réseau avec le secteur sanitaire, les EPHAD et les services d'aide à domicile pour co-construire des partenariats et des accompagnements adaptés.



Avançons ensemble !



Offre de services



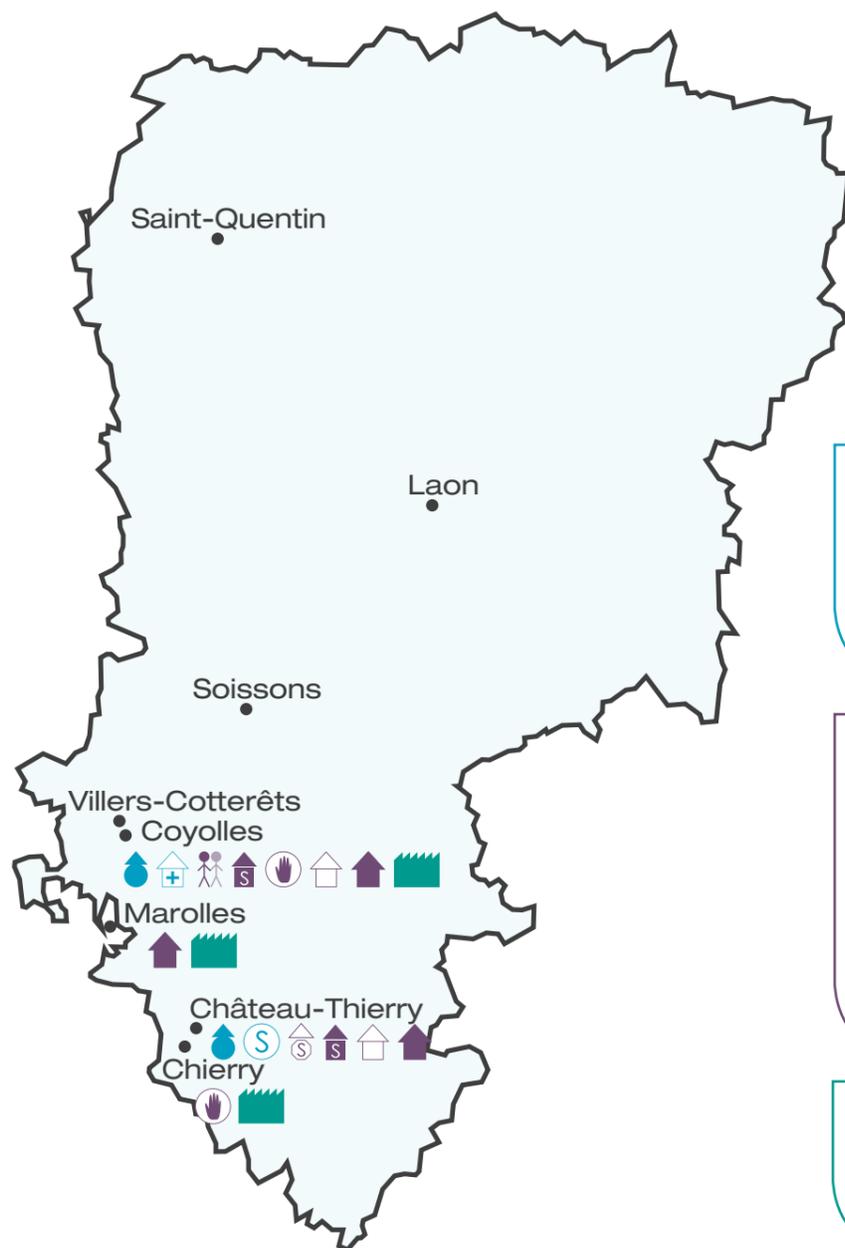
L'Apei des 2 Vallées, c'est...

1 siège agréé /// 3 pôles

enfance & soins /// habitat & vie sociale /// travail protégé

13 établissements /// 5 services

671 places agréées



Pôle enfance et soins
03 23 96 60 89

- IME
- SESSAD
- MAS

Pôle habitat et vie sociale
03 23 96 03 86

- Foyers d'hébergement
- Foyers de vie
- CAJ
- SAVS
- Centre habitat
- SAAF

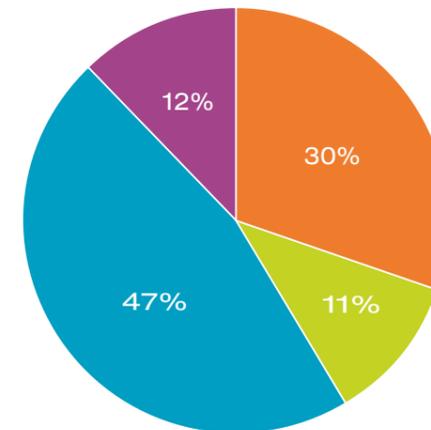
Pôle travail protégé
03 23 96 03 86

- ESAT

/// Pôle enfance & soins

104 places /// 3 établissements /// 1 service

Le pôle enfance & soins a accueilli ou accompagné 125 personnes en 2017, répartis comme suit :

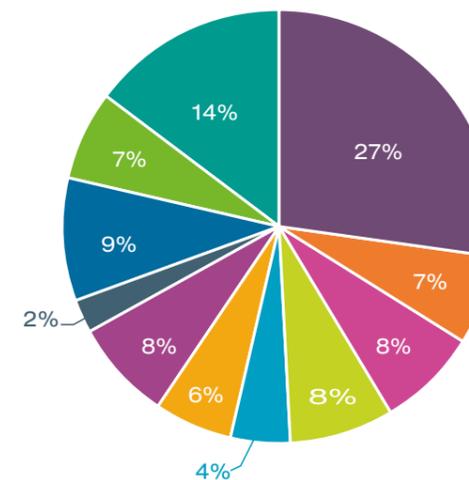


- Institut médico-éducatif Hubert Pannekoucke, à Coyolles
- Maison d'accueil spécialisée, à Coyolles
- Institut médico-éducatif, à Château-Thierry
- Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, à Château-Thierry

/// Pôle habitat & vie sociale

337 places /// 7 établissements /// 4 services

Le pôle habitat & vie sociale a accueilli ou accompagné 329 personnes en 2017, répartis comme suit :

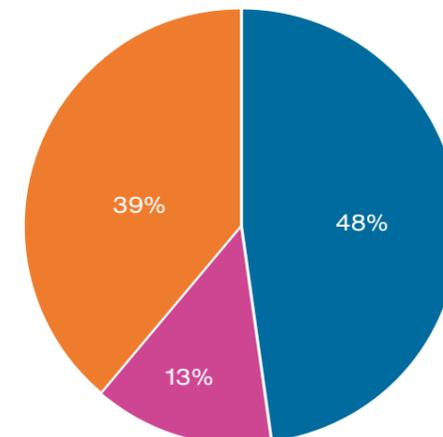


- Foyer d'hébergement Le Cèdre, à Coyolles
- Foyer d'hébergement Paillusseau, à Marolles
- Foyer de vie Jean-Désiré Pamart, à Coyolles
- Centre d'activités de jour du Retz, à Coyolles
- Service d'accompagnement à la vie sociale à Coyolles
- Foyer d'hébergement Le Colombier, à Château-Thierry
- Foyer de vie, à Château-Thierry
- Centre habitat, à Château-Thierry
- Service d'accompagnement à la vie sociale, à Château-Thierry
- Centre d'activités de jour, à Château-Thierry
- Service d'accompagnement de l'accueil familial, à Coyolles

/// Pôle travail protégé

230 places /// 3 établissements

Le pôle travail protégé a accueilli 227 travailleurs ESAT en 2017, répartis comme suit :



- ESAT Le Cèdre, à Coyolles
- ESAT Paillusseau, à Marolles
- ESAT Bellevue, à Chierry

Ressources humaines



Des professionnels au service des personnes accueillies

/// Les effectifs

Au 31 décembre 2017, l'Apei des 2 Vallées employait 343 salariés, soit 329,40 ETP. 312 professionnels sont en contrat à durée indéterminée et 31 sont en contrat à durée déterminée.

Les 312 salariés sont répartis en 9% de cadres et 91% d'employés.

L'effectif se compose de 78 % de femmes. La tranche d'âge la plus représentative est les 25-40 ans soit 35% de notre effectif.

En 2017, nous avons recruté 25 personnes en CDI et nous avons eu recours à 279 contrats à durée déterminée.

Situation des effectifs par pôle

Siège social		
	nombre	%
hommes	2	15%
femmes	11	85%
total salariés	13	100%
cadres	8	62%
non cadres	5	38%

Pôle habitat et vie sociale		
	nombre	%
hommes	28	15%
femmes	160	85%
total salariés	188	100%
cadres	11	6%
non cadres	177	94%

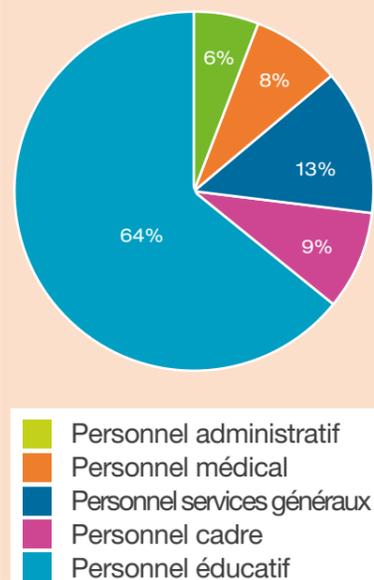
Pôle enfance et soins		
	nombre	%
hommes	19	22%
femmes	67	78%
total salariés	86	100%
cadres	9	10%
non cadres	77	90%

Pôle travail protégé		
	nombre	%
hommes	25	45%
femmes	31	55%
total salariés	56	100%
cadres	3	5%
non cadres	53	95%

Chiffres 2017

343 salariés :
 - 312 salariés en CDI
 - 31 salariés en CDD
 8 contrats aidés
 78% de femmes

Les métiers



/// La formation, un levier pour la réussite professionnelle

Un nouveau calendrier de formation

En concertation avec le Comité d'Entreprise, nous avons modifié notre calendrier de formation. Ainsi, les professionnels ont pu dès le mois de juin 2016, formuler leurs souhaits de formation. Cette modalité a permis d'engager des sessions de formation dès le premier trimestre de 2017, afin de mieux anticiper et répartir les sessions de formations sur l'année.

Les orientations de 2017

En 2017, l'Apei des 2 Vallées a mis la formation professionnelle au cœur de ses activités. Dans ce cadre, plusieurs thématiques ont été proposées comme :

- La communication interprofessionnelle
- Les conduites addictives
- Lutte contre la maltraitance - la promotion de la bientraitance
- L'accompagnement des personnes handicapées en situation de vieillissement
- La gestion des troubles envahissants du développement
- L'accompagnement de la fin de vie en institution
- L'autisme : les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Améliorer les conditions de travail : sauveteur secouriste du travail – gestes d'urgence – manutention - gestes et posture
- Le management intermédiaire : renforcer ses compétences managériales
- Le travail de nuit
- L'utilisation des outils informatiques et bureautiques
- Favoriser la formation qualifiante des Emplois Avenir

Les formations individuelles 40 formations individuelles ont été menées en 2017 contre 19 en 2016. 26 de ses actions sont des formations certifiantes ou qualifiantes.

Les formations collectives

En 2017, nous avons mené 432 actions de formations collectives soit 252 actions de formations de plus qu'en 2016.

Voici les principales actions menées dans le cadre du plan de formation :

- Sauveteur secouriste du travail, 162 salariés
- De la maltraitance à la bientraitance de la personne handicapée, 7 salariés
- Les connaissances actualisées en autisme, 6 salariés
- La communication interprofessionnelle et ses enjeux, 15 salariés
- La sensibilisation à l'analyse comportementale et à l'évaluation et gestion des comportements défis, 13 salariés
- La communication non verbale, 17 salariés
- Le séminaire cadres : management, motivation et qualité de vie au travail, 21 salariés
- Voici les principales actions menées en dehors du plan de formation :
- La prise en charge et accompagnement des adultes handicapés vieillissants, 18 salariés
- La sensibilisation à l'autisme pour personnels administratifs et services généraux, 20 salariés
- La sexualité des personnes présentant un handicap mental, 14 salariés
- La prévention des maladies et accidents de l'appareil locomoteur (QVT), 20 salariés
- La manipulation d'extincteur sur feu propre, 51 salariés



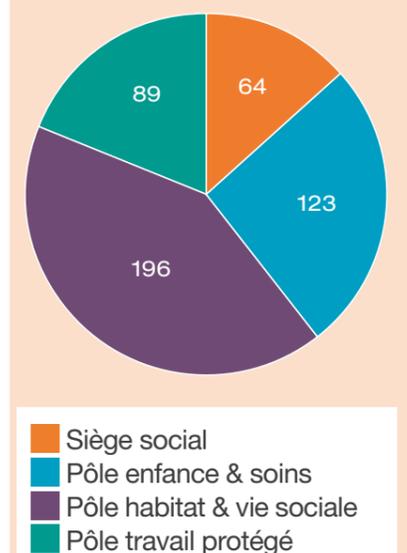
Chiffres 2017

472 actions de formation

8 617 heures de formation

154 855 € de dépenses de formation

Répartition des actions de formation par pôle



Unités : nombre d'actions de formation

Ressources humaines



/// Les actions de 2017



Qualité de Vie au Travail

Dans le cadre de la QVT, il a été décidé de prêter une attention particulière à une catégorie de professionnels que nous avons tendance à oublier parfois en matière de conditions de travail. En effet, les personnels administratifs travaillant dans les bureaux ne font pas toujours parties des axes prioritaires d'amélioration en matière de conditions de travail car les préjugés laissent à penser que ce sont des personnels travaillant sans efforts physiques donc dans le confort.

On se trompe car les mauvaises postures ou les postes de travail mal adaptés peuvent être monnaie courante. Pour savoir, si ce constat était réalité à l'Apei des 2 Vallées, nous avons fait intervenir Renaud Golotvine, ostéopathe dans le cadre de 3 demi-journées les 12, 19 et 31 mai 2017.

Son rôle a été d'étudier les postes de travail, apporter des conseils en matière de santé et de postures à respecter au bureau ainsi que de donner des pistes, des astuces et des exercices à effectuer pour éviter le mal de dos, les tendinites, la fatigue oculaire, les migraines...

Ainsi, 20 professionnels (secrétaires et agents administratifs) se sont prêtés au jeu et ont apprécié que l'on puisse s'intéresser à leur sort.

Un travail a été engagé pour améliorer les conditions matérielles de chacun. Les souris d'ordinateur ont été les premiers outils mis à

l'honneur. Des souris « nouvelle génération » ont été prêtées par des fournisseurs afin que chaque professionnel puisse essayer et choisir un modèle le plus adapté à ses besoins.

La prochaine étape sera de mettre à l'épreuve un autre outil indispensable au travail de bureau : rehausseur d'écran, clavier...

Un Club RH en interne

Des matinales trimestrielles d'informations juridiques et sociales RH ont été mises en place depuis mai 2017 au sein de l'Apei des 2 Vallées. Ces réunions sont destinées aux cadres de l'association et sont animées par le service ressources humaines.

L'objectif est de suivre de façon synthétique l'essentiel de l'actualité sociale et du droit du travail. Domaine particulièrement riche et mouvant ces derniers temps.

Les séances se déroulent de la manière suivante :

- un résumé des points les plus importants de l'actualité sociale
- un quizz de questions « Ai-je le droit » pour vérifier ses connaissances en matière de droit du travail

• une présentation sur un thème ressources humaines animé par groupe de travail préalablement constitué en réunion.

Le premier thème abordé était : les droits à congés, outil de management pour les cadres. L'objectif était d'échanger sur le sujet et d'élaborer un mémo synthétique pour les participants.

Service Civique

L'association a obtenu, en août 2017, un agrément pour une durée de 3 ans, afin de pouvoir accueillir des jeunes dans le cadre du Service Civique. Les thèmes des missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies sont « la culture, les loisirs et le sport ». Ainsi, ces jeunes seront « ambassadeurs » en fonction des domaines choisis : culturel, artistique ou sportif.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans pour une durée de 8 mois et 24 heures par semaine, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

L'association reçoit une aide financière en contrepartie d'engagements tels que : accompagner le jeune avec un tuteur formé et le faire accéder à des formations civiques et citoyennes.

Pour sa mission, le jeune perçoit une indemnité de volontaire.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir notre premier service civique le 15 janvier 2018 en la personne de Souad Assanagui, ambassadrice culturelle, sur le Pôle Habitat et Vie Sociale pour 8 mois. Elle est accompagnée par son tuteur Pierre Paczecha, coordinateur d'activités. Nous lui souhaitons une bonne intégration !

Bilan des contrats aidés

Au début de l'année 2017, nous avions 14 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et 1 contrat de qualification sur l'IME de Château-Thierry.

La répartition des contrats d'accompagnement sur les pôles se fait comme suit :

- 9 sur le Pôle Habitat et Vie Sociale
- 1 sur le Pôle Enfance et Soins
- 4 sur le Pôle Travail Protégé.

A la fin de l'année 2017, il ne restait que 2 CAE transformés en CDI.

Le bilan n'est pas forcément positif car les jeunes qui s'accrochent et vont en formation pour un diplôme qualifiant ne restent pas forcément au sein de l'association.

Les contrats aidés notamment les CAE n'existent plus. Ils ont été remplacés par les Parcours Emploi Compétence (PEC) qui nécessitent un tutorat rigoureux et des engagements de formation importants de l'employeur mais aussi de Pôle Emploi et des missions locales.



Pour retrouver nos offres « service civique », rendez-vous sur le site internet :

www.service-civique.gouv.fr

ou sur notre site internet :

www.apei2vallees.eu, rubrique « offres d'emploi ».

Cadre de vie



Rénovation et embellissement de l'habitat

/// «Un coup de pinceau» pour plus de modernité

Le Foyer Paillusseau de Marolles

Que de changements pour cette année 2017... le lieu de vie des résidents s'est transformé pour leur plus grand plaisir.

En effet, la salle de restauration a été repeinte dans des couleurs actuelles.

Des nuances de gris sont venues recouvrir les peintures désuètes du foyer. Des luminaires assortis à la peinture et dans un style industriel sont venus apporter une touche chaleureuse et conviviale. Le plan de travail, dont la hauteur n'était pas adapté pour les résidents a été réaménagé. Les tables ont, elles aussi, été rénovées par la menuiserie de l'ESAT de Coyolles.

L'ameublement a été remis au goût du jour par les résidents et une éducatrice. Ponçage, peinture, customisation, les résidents ont été acteurs de cette rénovation et ils sont fiers d'avoir participé à ce relooking de leur lieu de vie.

A l'étage, quelques aménagements ont été réalisés pour créer des espaces communs de rencontres et de détente. Eclairés avec les mêmes luminaires que la salle de restauration, ce choix de décoration apporte une unité.



L'IME Ponnekoucke de Coyolles

Voilà déjà 10 ans que les ateliers de l'IME ont été construits. Le couloir investit de tous, a subi de multiples dégradations au fil du temps, décors de Noël, Pâques, Mardi-Gras... Il était temps de penser à refaire une beauté à ce lieu de vie privilégié !

A leur retour de vacances, les jeunes de l'IME ont eu la surprise. En effet les travaux se sont déroulés sur la période de vacances d'été, pour faciliter le travail des peintres. Nous sommes passés

sur un fond plus doux avec une pointe de fantaisie sur les portes qui n'ont pas manqué de faire parler l'ensemble des jeunes et les professionnels.

Cette rénovation a été l'occasion d'enlever le superflu, mettre des fauteuils, une petite table et de la lecture, pour accueillir nos visiteurs, parents et partenaires.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? L'internat avait également bien besoin d'un petit coup de peinture. C'est chose faite !

Le choix des couleurs, comme pour les ateliers a été soumis à un

Des rénovations pour le plaisir et le confort de tous !



comité de pilotage, les avis étaient partagés, mais un consensus a été trouvé.

Le hall a été repeint, la cuisine réaménagée avec un nouveau meuble intégré «four et plaque de cuisson».

En plus de la peinture, de nombreuses portes ont été changées, ainsi que la fenêtre de l'infirmerie pour plus d'intimité, la fenêtre du bureau des éducateurs, et la fenêtre de la cuisine éducative.

D'autres travaux de confort ont été faits au cours de l'année 2017. Un des plus importants, étant la reconstruction complète de la salle bain du groupe B avec l'installation entre autres de douche et WC pour personnes à mobilité réduite.

L'intimité des jeunes étant également une priorité, l'installation de portes spéciales salles de bain a également été priorisée.

Il reste encore quelques installations telles que l'achat de meubles pour le hall et le groupe A. L'installation d'un robinet extérieur pour faciliter l'arrosage des plantes s'est également révélée bien pratique.

L'IME de Château-Thierry

Sur le bâtiment des services IMP et Colibri, l'escalier principal, le hall et les salles ont subi une réfection complète : marches décapées et teintées et murs repeints. Des tons plus pastels ont été retenus en lien avec les préconisations liées à l'accueil des personnes présentant des troubles envahissants du développement ou troubles autistiques.

La salle de restauration a également été repeinte.

De nouveaux éclairages sur le service IMP ont été installés alliant esthétique et éco-responsabilité. Les volets du bâtiment principal seront pour certains changés début 2018, pour d'autres décapés et repeints.

Les portes des garages attenant l'unité d'enseignement ont, elles aussi, été changées.



Cadre de vie



« Notre intérieur physique reflète notre intérieur psychologique... », Jean-Philippe Cache, déco-thérapeute.

Le Foyer de vie de Château-Thierry

Jean-Philippe Cache, Designer, décorateur et déco thérapeute, le souligne : «notre intérieur physique reflète notre intérieur psychologique... ».

C'est dans cet esprit que nous concevons le bien-être au foyer de vie. La réfection des locaux et notamment de la salle de restauration cette année, a permis dans un premier temps d'avoir des locaux agréables et entretenus, mais aussi d'investir ou réinvestir le lieu de vie commun pour les résidents et les professionnels, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie.

La réfection de deux chambres a été réalisée et se poursuivra toute l'année 2018.

Les résidents sont mis à contribution, ils ont la lourde responsabilité de la décoration.

Le soin que nous apportons à entretenir et décorer le foyer de vie est une jolie façon de trouver un équilibre intérieur, d'apporter une forme d'apaisement, dans un cadre chaleureux et familial.

/// Des espaces réaménagés pour le bien-être des résidents...

Le Foyer «Le Colombier»

La capacité d'accueil du foyer d'hébergement «Le Colombier » ayant été réduite à 19 places, 4 chambres ont été transformées en salon et salle d'activités. Pour cela, il a fallu abattre 2 cloisons et engager des travaux de rénovation, notamment au niveau des sols et peintures.

Le salon du premier étage est un lieu de détente et d'apaisement que nous avons souhaité comme à la maison. Ce salon est meublé de canapés, tables et chaises. Les résidents peuvent s'y réunir pour faire des jeux de société, des temps de paroles, lire un livre, se

détendre... C'est un lieu convivial et chaleureux qui permet de rompre avec le coté architectural institutionnel.

En partenariat avec l'atelier photo du foyer de vie, les portraits des résidents qui le souhaitent seront mis à l'honneur dans ce salon.

Au deuxième étage du foyer, une salle d'activité est en cours d'aménagement. Cette salle permettra aux résidents de participer à toutes sortes d'activités manuelles, créatives, d'apprentissage ... Les activités font parties intégrante de la vie au foyer, elles conduisent à développer le sens



créatif des résidents en mettant en œuvre leurs potentialités.

Les résidents du foyer d'hébergement prenaient tous leur petit déjeuner en cafétéria du premier étage, désormais une seconde salle est destinée aux repas. Cette pièce est située au deuxième étage du foyer, elle permet aux résidents de prendre leurs repas en nombre réduit. Elle répond à un besoin de calme et d'apaisement. Elle permet également aux rési-

dents d'accueillir des proches de façon plus intimiste.

La qualité de vie des résidents est une priorité, l'agencement et l'aménagement des lieux de vie font partie de l'amélioration du cadre de vie des personnes accompagnées.

Ces espaces ont été pensés accessibles et accueillants, ils sont bien déterminés au sein du foyer pour favoriser les repères de chacun.

Des travaux qui répondent à un besoin de confort et de bien-être des personnes accueillies.



Une attention particulière est apportée à l'esthétique, la sécurité et l'ergonomie du mobilier choisi. L'objectif est d'offrir aux résidents un cadre de vie agréable et adapté, où il fait « bon vivre ».

Activités



Sur le chemin de la mutualisation...

/// La mutualisation pour s'ouvrir aux autres et enrichir l'accompagnement

En 2017, la mutualisation des ressources a été notre levier principal pour favoriser cette ouverture entre les différents établissements et également sur l'environnement extérieur. Les différents professionnels en lien avec le coordinateur des activités, Pierre Paczecha ont pu développer de nombreux projets favorables à l'enrichissement de nos propositions en termes d'accompagnement.

Un éventail plus large d'activités est proposé aux personnes accompagnées, comme :

- De nombreux événements exceptionnels multi-sites et inter-établissements ont permis des rencontres entre les personnes accompagnées et les professionnels, par exemple des concerts, des sorties culturelles, des transferts, parcours moteurs, contes et raconte, tournoi de football, projection de comédies musicales, loto, etc.

- Des temps de rencontres informels fréquents sur l'année collations, repas, balades, etc.

- Une mobilité en interne développée tant pour les personnes accompagnées que pour les professionnels

- Des accueils sur le pavillon Provence et le foyer de vie sont mis en place pour répondre aux

besoins de changements, de rencontres des personnes accompagnées (3 résidents concernés de manière régulière).

- L'ouverture concerne également les professionnels qui sont amenés à intervenir sur d'autres établissements pouvant ainsi enrichir leur expérience et partager leur pratique professionnelle.

Cette stratégie d'ouverture a permis de développer du lien social au sein des établissements améliorant la qualité des prestations proposées. Toutes ces nouvelles propositions témoignent de la motivation des professionnels et du désir de chacun de favoriser le bien être des personnes accompagnées.



/// Rencontre avec Pierre Paczecha, coordinateur des activités

Pierre, quel est votre parcours professionnel ?

«Je suis entré en mai 1982, à l'IME-CAT Le Cèdre de Coyolles, en tant qu'éducateur sportif. J'ai également fait une formation de Diplôme d'État de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et du Sport en 2010.

En 2010, après la fermeture du bassin de rééducation, j'ai rejoint l'équipe du CAJ du Retz. Aujourd'hui et depuis mars 2017, je suis coordinateur des activités sur le CAJ du Retz, le foyer de vie Pamart et le foyer «Provence».

Pourquoi ce poste a-t-il été créé ?

«Le poste a été créé en 2016 pour répondre à un besoin de coordination, de planification des activités dans les établissements.»

Quels sont les objectifs de cette mutualisation ?

« La mutualisation des activités a été pensée dans une démarche d'ouverture des établissements. Plus qu'une rencontre entre personnes accueillies, c'est une rencontre entre professionnels d'établissements différents où les savoir-faire sont partagés.

La mutualisation a créé une dynamique forte, elle permet de porter des projets culturels, sportifs... La programmation des diverses activités doit avant tout répondre aux attentes et besoins des personnes accueillies. En proposant des activités physiques, culturelles

et sociales, nous contribuons à éviter l'isolement des personnes accueillies. Lutter contre la sédentarité, s'ouvrir aux autres, renforcer le lien social font partie des priorités de cette démarche de mutualisation.»

Quelles sont les activités mises en place ?

«En lien avec les professionnels des établissements, diverses activités sont planifiées, en voici quelques-unes : La SPA, qui consiste à promener les chiens accueillis à la SPA de Compiègne mais aussi la médiation canine, qui consiste à faire faire un parcours aux chiens.

On retrouve aussi le bowling, la marche nordique dans les parcs et forêts locaux, l'informatique qui se déroule au CAJ, la gymnastique douce.

Il y a aussi l'atelier dessin, mené à la Ferté-Milon, l'atelier danse et bien d'autres activités menées par des intervenants extérieurs.»

Quels outils avez-vous mis en place ?

«J'ai mis en place des outils communs aux trois établissements, comme :

- les statistiques de participation aux activités. Cet outil est un véritable outil de veille pour s'assurer du bon déroulement du projet personnalisé.

- un outil pour l'animation des CVS, avec une matrice commune aux établissements, qui récapitule



les activités menées.

- la mise en place d'un planning d'activités hebdomadaires avec des pictogrammes, initié par Ghislaine Fuksz a été généralisé. Ce planning facilite le repérage dans le temps pour les résidents. Il structure les temps forts de la journée. Il évolue quotidiennement et permet à chacun de visualiser l'ensemble des activités, les participants... et de repérer l'inactivité de certains résidents.

Enfin, je coordonne également l'intervention des différents prestataires extérieurs.»

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce nouveau poste ?

«Pour moi, c'est un nouveau challenge à relever avant de partir à la retraite. Je me sens partie intégrante d'une équipe. J'aime aussi beaucoup l'aspect «partage des savoirs» : partager avec mes collègues sur l'organisation des événements, la répartition des tâches,... leur faire part de mon expérience. Et puis, ça redonne du souffle à mon parcours. C'est une nouvelle découverte, de nouvelles missions. Sans le soutien des différents directeurs et responsables, je n'aurais pu accomplir cette nouvelle mission.»

«Mutualiser c'est faire ensemble ce que l'on faisait séparément pour une meilleure dynamique, plus d'échange, de partage et d'ouverture.»



La musicothérapie

/// Rencontre avec Steven Volé, musicothérapeute

Musicien, guitariste, je joue depuis près de 20 ans dans différents groupes et orchestres de variété, rock, jazz, musique celtique. Je donne également des cours de guitare et anime des ateliers d'ensemble.

Pendant de nombreuses années, j'ai animé des ateliers d'éveil musical au sein de crèches, écoles, centres de quartier,...

Après une formation en musicothérapie active entre 2002 et 2004, j'interviens depuis 2 ans auprès des résidents de la MAS, en tant que musicothérapeute. J'anime 2 groupes, tous les mercredis matins, avec 6 résidents sur chaque groupe.

L'activité

La musicothérapie active est basée sur le rythme.

Le rythme est présent partout, que ce soit dans la nature, au niveau de l'individu ou au niveau des interactions interpersonnelles :

- Dans le langage, la façon de parler
- Dans les mouvements, la gestuelle
- Dans la respiration
- Dans les mouvements et expressions stéréotypés.

En musicothérapie, tout peut être prétexte à faire ou à créer du rythme en répondant, comme en écholalie, à un son, un mot, ou en reprenant le rythme de la personne ou encore en invitant ou en stimulant la personne à entrer

dans un rythme soit par le chant, les instruments comme les percussions ou même la danse.

De façon plus simple, la musique peut également servir de prétexte et de média à un travail plus global. Lorsqu'on danse, on suit le rythme sans se poser de question...

En utilisant le rythme comme outil en responsorial, en groupe, en individuel, on va pouvoir provoquer, créer ou stimuler une interaction avec la personne.

L'objectif premier de la musicothérapie est de mettre le corps en mouvement, et, quand c'est possible, d'y adjoindre la parole.

En s'appuyant sur le rythme et sur l'individualité de chaque personne, elle vise à entrer en relation, à stimuler les interactions, à dynamiser et à « mettre de la vie ». La musicothérapie permet également, de façon plus générale et suivant les personnes, de travailler sur le lâcher-prise, l'ancrage dans le présent et dans l'action, l'expression et la créativité.



Les ateliers

Les participants se montrent, pour la plupart, très enthousiastes lorsqu'ils arrivent aux séances.

Plusieurs résidents participent activement et avec bonne humeur, par exemple pour jouer sur les instruments (djembés, tambourins), pour chanter (sur des chansons françaises de leur époque), ou pour danser, bouger.

On a vu une vraie évolution chez plusieurs résidents :

Bruno, qui utilise beaucoup d'onomatopées, plus ou moins en écholalie. En répétant ses mots, de façon rythmée, j'ai créé un jeu avec lui. Il a ainsi pu comprendre l'interaction, prendre conscience du fait que je m'occupais de lui et m'adressais à lui, et entrer dans cette interaction dont il joue et use parfois pendant toute la durée de la séance, et même au-delà en poursuivant à la MAS.

Bruno arrive en séance en commençant ses écholalies dès qu'il entre, comme s'il cherchait cette interaction. Il en rit souvent pendant l'échange et se montre joyeux et enthousiaste alors qu'il s'était initialement présenté renfer-

mé et peu réceptif au démarrage de l'activité.

Noël, qui présente peu de possibilité de perception des stimuli, m'a peu à peu fait confiance. Par des jeux de balancement, il se détend de plus en plus, et arrive à lâcher-prise. Il fait souvent com-

prendre qu'il veut qu'on se lève pour pouvoir bouger, en particulier lorsqu'il y a de la musique.

On voit de plus en plus d'interactions et d'animation entre les résidents au cours des séances, et de plus en plus de vie, autour des djembés et de la musique.



Professionnalisation



La formation des travailleurs ESAT

/// Le dispositif «Différents et compétents»



Le décret n° 2009-565 du 20 mai 2009 relatif à la formation permet à chaque travailleur de professionnaliser son parcours. Cette professionnalisation peut s'effectuer par le biais de plusieurs dispositifs tels que la Validation des Acquis de L'Expérience (VAE), la Reconnaissance des Savoir Faire Professionnels (RSFP) ou la Reconnaissance des Acquis de L'Expérience (RAE).

La RAE, un dispositif adapté
Sur le pôle travail protégé, nous avons choisi de travailler avec le dispositif de la RAE, car il reconnaît les apports de l'expérience professionnelle et personnelle au regard d'un référentiel métier. La RAE est accessible à tous car ces modalités s'adaptent à chaque candidat. De plus, ce dispositif est

reconnu au niveau national par le Ministère de l'éducation Nationale et le Ministère de l'Agriculture. Pour nous lancer dans cette nouvelle aventure, nous avons décidé de nous faire accompagner par le dispositif «Différent et Compétent réseau». Celui-ci a vu le jour en 2004 à l'initiative de 4 directeurs d'ESAT breton qui voulaient valoriser les savoir-faire des travailleurs handicapés. Aujourd'hui, ce dispositif est reconnu au niveau national et se décline en 19 collectifs régionaux, 750 établissements adhérents, 23 métiers concernés et 15 000 travailleurs ayant obtenu une RAE. Depuis 2013, sur le pôle travail protégé, ce sont 9 moniteurs d'ateliers formés à l'accompagnement des travailleurs dans cette démarche. A ce jour, 49 tra-

vailleurs ont reçu une attestation dans 10 métiers présents sur nos établissements.

La démarche pour obtenir une RAE est la suivante :

- élaborer un dossier de preuves
- le présenter devant un jury.

Le moniteur d'atelier est présent pendant la mise en œuvre du dossier et au jury, en appliquant les principes et les modalités d'une organisation apprenante.

Un référent pour assurer le lien

Pour faire le lien entre le réseau national, les réseaux régionaux et les établissements des référents «différents et compétents» sont nommées dans les ESAT. Ce référent a pour mission :

- De coordonner le dispositif sur les ESAT entre les acteurs internes et externes et de garantir une dynamique du dispositif.
- De promouvoir, de communiquer, de valoriser et de soutenir les valeurs «différents et compétents» auprès des équipes.
- D'accompagner, donner du sens, faciliter les démarches des équipes.
- De gérer la mise en œuvre opérationnelle (inscription des candidats, mise en place des jurys...), s'assurer du respect du cadre et des procédures du dispositif.

Magali Rodier, référente «Différent et Compétent»

/// Les self «Le Nautilus» et «Bellevue» : un exemple de professionnalisation

Les formations proposées en lien avec Restalliance

En 2017, l'Apei des 2 Vallées et Restalliance ont mis au point et réalisé deux formations spécifiquement adaptées aux besoins et attentes des travailleurs en situation de handicap. Un plan de formation qui favorise avant tout l'autonomie des personnes et leur intégration dans le monde du travail.

Ces formations étaient dédiées aux travailleurs en situation de handicap de l'ESAT de Coyolles et de Chierry, à leurs encadrants mais également aux cuisiniers Restalliance : Gyslaine Vandorde et Jean-Luc Collard, des deux selfs : Bellevue à Chierry et le Nautilus à Coyolles.

Au total, 19 personnes ont suivi cette formation qui vise à acquérir des techniques pour organiser, valoriser et animer le self-service. En effet, il est indispensable de bien savoir préparer et dresser entrées et desserts sur une ligne de self pour susciter l'envie et l'appétit des convives.

Intégrer la sécurité alimentaire dans sa pratique professionnelle est un autre point incontournable que nous avons traité lors d'une autre formation commune. Elle a permis aux travailleurs notamment de mieux appréhender les notions d'hygiène et de sécurité alimentaire, indispensables en restauration collective pour organiser et gérer la restauration dans des conditions d'hygiène conformes à la réglementation.

Les formations permettent à chacun de pouvoir s'impliquer à son rythme, selon ses compétences et capacités, grâce à des jeux de rôles et de mises en situation sur les différents postes de

travail.

Les participants ont tous apprécié ces formations et ils sont fiers aujourd'hui de pouvoir mettre en application les techniques et notions apprises.

Arnaud Collard, Directeur de la cuisine centrale de Coyolles

Zoom sur le self «Le Nautilus»

Le self « Nautilus » a ouvert ses portes en octobre 2014 et depuis avril 2016, accompagné par Restalliance.

Ce partenariat permet de professionnaliser des travailleurs par le biais d'un temps privilégié sur la fabrication de desserts avec Jean-Luc Collard, le chef cuisinier de Restalliance, qui accompagne et guide au quotidien l'équipe de travailleurs de l'ESAT et la monitrice d'atelier.

Grâce à lui et sous ses ordres, une équipe de travailleurs ESAT travaille chaque jour des produits frais pour des entrées et desserts « fait maison ».

«Je trouve qu'il y a une bonne entente dans l'équipe. J'aime bien la production de dessert l'après-midi et le service», Johan, travailleur ESAT.

Ce travail quotidien entre travailleurs ESAT, moniteurs et équipe Restalliance, nous permet de constater aujourd'hui une augmentation de la fréquentation du self par l'ensemble des établissements. Les effectifs atteignent en moyenne 200 repas/jour.

Carla Wident, ouvrière de production du self «Le Nautilus»



Professionnalisation



Partenariat ESAT et IME

/// L'IME Hubert Ponnekoucke et l'ESAT Le Cèdre

Le partenariat qui unit depuis quelques années l'ESAT et la section Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP = ex section IMPro) de l'IME en matière de stages s'est vu contractualisé en 2017 par une convention lui donnant ainsi une nouvelle dimension passant du domaine de l'expérimentation à une réalité objective.

Les attendus de ce partenariat

Il s'agit de proposer aux jeunes de la section SIPFP la découverte des différents métiers proposés par l'ESAT afin d'optimiser leurs futures orientations et répondre aux besoins d'individualisation des projets. Transversalement et dans le continuum des actions entreprises à l'IME, il contribue à l'autonomie et à la socialisation des jeunes que nous accueillons. A cet effet, un planning semestriel est établi fixant les disponibilités de l'ESAT pour accueillir les stagiaires sur les différentes activités proposées par l'établissement et accessibles à notre jeune public. Celui-ci permet une plus grande lisibilité pour les différents acteurs concernés.

Des stages de découverte

Il s'agit selon les cas de stages de découverte d'une journée ou

de renforcement dont les durées varient d'une à trois semaines consécutives. Les jeunes sont encadrés par les éducateurs techniques spécialisés de l'IME et / ou par les éducateurs du secteur travail protégé.

Ainsi sont proposées : 6 journées par le secteur espaces-verts, 3 en restauration au self « Le Nautilus », 3 en cuisine centrale (secteur du barquettage) et 3 en blanchisserie. Au deuxième semestre de 2017, 9 jeunes de l'IME ont bénéficié d'une quinzaine de journées de découverte.

Ces temps de stage prévus et concertés en amont permettent

de préparer les jeunes de façon optimale. La flexibilité permet à tout moment de réadapter les objectifs si le besoin s'en fait sentir.

En effet chaque jeune a sa singularité face à la représentation qu'il se fait du monde du travail et de l'appréhension qu'elle génère. Il s'agit aussi de rassurer les parents des enfants et de leur expliquer les tenants et les aboutissants d'une telle orientation.

La concertation au niveau des équipes pluridisciplinaires des deux établissements permet de proposer à chacun un stage adapté. Ils sont évalués au regard des prérequis de l'ESAT et des at-



« J'ai bientôt 16 ans et plus tard, je veux travailler à l'ESAT. »,
Zélia



tendus de l'IME en terme éducatif. Les évaluations permettent de travailler des points spécifiques et de les insérer le cas échéant dans les projets personnalisés.

Les retours, tant de la part des professionnels, que des jeunes qui en bénéficient sont très positifs et permettent de mettre en évidence la nécessité de continuer à améliorer le dispositif afin d'optimiser en permanence l'accompagnement des jeunes accueillis au sein de la section SIPFP dans leurs premiers pas vers le monde du travail.

Jean-François Allio,
éducateur technique
spécialisé à l'IME Coyolles

/// L'IME de Château-Thierry et l'ESAT Bellevue

Le Colibri est une unité de l'IME de Château-Thierry, qui accueille des enfants et jeunes présentant des troubles autistiques ou des troubles envahissants du développement. Depuis septembre 2016, les professionnels ont mis en place un partenariat avec l'ESAT de Chierry, afin de travailler avec les jeunes, le séquençage des tâches visant à démanteler les DVD. Le travail s'est mis en place de manière progressive. En effet, nous avons d'abord travaillé au sein de l'IME afin d'acquérir les différentes compétences nécessaires à cette activité. Ensuite, nous avons mis en place la structuration TEACCH (Treatment and Education of Autistic and Related Communications Handicapped Children) dont ont besoin les enfants de cette section. Les jeunes, accompagnés par les professionnels, ont, durant une année appris les gestes nécessaires à la bonne exécution de l'opération. Ensuite, une deuxième phase du projet s'est mise en place à partir

de septembre 2017, et désormais nous nous rendons à l'ESAT tous les lundis et jeudis matin pour partager avec les adultes des temps communs sur l'atelier de conditionnement. Les jeunes apprennent de nouveaux codes sociaux en lien avec le milieu du travail (pause, repères dans l'espace temps...)

Depuis janvier, nous poursuivons cette collaboration et nous prenons également les repas ensemble.

Cette initiative a aujourd'hui de très bons retours. Certains montrent un attachement à cette activité qui ouvre d'autres horizons. L'un d'entre eux travaille déjà toutes les étapes en autonomie.

Ce projet a pour but de faire découvrir le monde du travail, mais aussi de mettre en relation les jeunes et adultes.

Les monitrices d'atelier sont très accueillantes et impliquées dans ce projet : un bel atout pour ce partenariat avec le service.

L'équipe du Colibri



Professionnalisation



Une blanchisserie d'ESAT inscrite dans son environnement

Renouveler des installations vieillissantes

Le projet d'une blanchisserie centrale s'est imposé à l'issue de la création de l'Apei des 2 Vallées en 2014. Préalablement à la fusion, nos deux associations avaient toutes deux des blanchisseries vieillissantes, qu'il convenait de rénover, voire de renouveler.

Augmenter le volume de linge traité

La perspective de la création d'un nouvel établissement, le Foyer d'Accueil Médicalisé, est venue conforter notre besoin, au regard de l'augmentation du volume de linge à traiter. D'autre part, des places d'ESAT allaient se libérer par « glissement » de par l'admis-

sion en FAM ou foyer de vie de travailleurs vieillissants. L'activité des deux anciennes blanchisseries va donc être transférée vers cette nouvelle unité, centrale, implantée zone de l'Omois à Château-Thierry.

S'implanter en zone industrielle

L'implantation en zone industrielle, à l'entrée de l'autoroute A4, traduit l'inscription de l'ESAT dans son environnement économique, ouvert sur des marchés et territoires désenclavés.

Implanter un atelier d'ESAT au cœur d'une zone économique, avec ses perspectives de développement, est un fort vecteur d'intégration professionnelle pour

les travailleurs handicapés de cette structure. C'est également une vitrine économique et sociale puissante à destination des entreprises et de la population plus largement, qui normalise et intègre l'activité de travail protégé dans le paysage économique et social.

Cet atelier d'ESAT, composé d'espaces médico-sociaux et d'atelier de production, sera en mesure d'accueillir et professionnaliser à terme jusqu'à trente travailleurs handicapés. Le financement de plus de 3,5 millions d'euros n'aura bénéficié d'aucune aide ou subvention et repose donc en totalité sur les fonds et l'activité de production.



Se faire accompagner dans ce projet

Afin de préparer au plus juste ce projet ambitieux, nous avons mis en œuvre un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage avec la société C&S Durable et avons conventionné avec la société ABC Ingénierie afin de :

- Déterminer les orientations et les choix pour une réalisation optimisée et efficiente
- Optimiser les investissements et les coûts de fonctionnement dans le respect de l'enveloppe budgétaire
- Assister et conseiller l'Apei pour le choix des matériels et périphériques de production
- Suivre le chantier et la conformité de la mise en œuvre des matériels installés.

Créer des espaces de production et socio-éducatifs

La blanchisserie est composée de 1300 m² d'ateliers dédiés à la production, à savoir le traitement du linge plat, du linge de corps et des vêtements professionnels. En lien direct avec les entreprises et les particuliers, elle assurera une prestation pressing pour

traiter les costumes notamment, mais également les couvertures et couettes.

Un peu plus de 250 m² sont dédiés aux espaces socio-éducatifs, à l'accueil et accompagnement des travailleurs handicapés, à l'administration et à la restauration. La fin des travaux est estimée à juin 2018.

Assurer de bonnes conditions de travail

La conception du bâtiment, l'ergonomie des ateliers, la gestion des circulations, la mécanisation des tâches et la performance des installations techniques modernes œuvrent pour favoriser les bonnes conditions de travail des travailleurs. La mécanisation de certaines tâches, du transport du linge, contribue notamment à fortement diminuer la pénibilité du travail lié au port de charges.

Six journées de formations spécifiques sont programmées en juin 2018 pour les travailleurs et encadrants afin de planifier et structurer l'organisation de la blanchisserie. Cela se traduit par les apprentissages suivants :

- Connaître les règles de sécurité et l'ergonomie des postes

- Définir les postes de travail
- Maîtriser la traçabilité du linge
- Gérer la facturation des prestations
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Comprendre le circuit du linge et les postes de travail

Démarrer notre activité

Les premières productions doivent débuter en juillet 2018 avec une montée en puissance vers une pleine activité en septembre 2018.

L'inauguration de cette blanchisserie est programmée le 23 novembre 2018, au cœur de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées. A cette occasion, l'Apei des 2 Vallées signera des conventions de partenariat avec le groupe Volkswagen France et la Communauté de Communes de Retz en Valois notamment.

Au-delà de l'inauguration d'une activité d'ESAT au cœur de l'activité économique et sociale, c'est bien le dynamisme et la politique de professionnalisation et d'intégration professionnelle de l'Apei des 2 Vallées qui seront mis à l'honneur.





Le Foyer d'Accueil Médicalisé

/// Un projet architectural d'envergure : rencontre avec l'architecte et le maître d'ouvrage délégué.



En lançant le projet de construction d'un foyer d'accueil médicalisé à Coyolles, l'Apei des 2 Vallées portait haut l'ambition de proposer à ses résidents un établissement à la pointe de la prise en charge des troubles du comportement qui limitent les capacités relationnelles et les habilités sociales. Pour l'accompagner dans cette aventure, elle a choisi de s'adjoindre les compétences de l'Office Public de l'Habitat (OPH) de l'Aisne en tant que maîtrise d'ouvrage déléguée, et du cabinet d'architectes Trinh et Laudat, spécialisé dans la conception de structures de prise en charge du handicap. L'entente entre le maître d'ouvrage, le maître d'ouvrage délégué et l'architecte doit être totale pour réussir dans

une telle entreprise. Cela a été le cas.

Le bâtiment a la double ambition de soulager le travail du personnel et de faciliter la vie des résidents en les aidant à considérer le monde comme une possibilité. Il les incitera à adopter la curiosité comme comportement, et le choix comme moyen de recouvrer un peu d'autonomie et de liberté. Le cadre architectural s'adapte aux particularités sensorielles, cognitives et motrices, mais également aux dispositions psychiques propres à ces personnes dans un souci de sécurisation et de bien-être.

La bonne adaptation d'un lieu aux déficiences de ses habitants produit des améliorations de leur comportement extrêmement importantes et entraîne par voie de conséquence de bien meilleures conditions de travail pour le personnel.

L'environnement proposé les sollicitera pour qu'ils développent des performances accrues à plusieurs niveaux :

- L'appréciation sensorielle, avec notamment la qualité de la lumière, et la diversité des perceptions.
- L'acquisition d'une plus grande autonomie au quotidien par la simplicité et la fluidité des parcours.
- L'orientation dans l'espace et le

La bonne adaptation d'un lieu aux habitants produit des améliorations de leur comportement.

temps grâce à la mise en place d'une diversité ordonnée.

- L'amélioration de la mémoire grâce aux rituels dans la pratique des parcours.
- Le développement des capacités d'échanges avec autrui et en particulier avec la famille par des aménagements spécifiques dans les circulations.

Les échanges permanents entre l'Apei des 2 Vallées, l'OPH de l'Aisne et les architectes ont garanti la permanence de ces objectifs exposés dans le projet choisi à la suite d'un concours d'architecture tout au long des études et du chantier.

Le bâtiment en rez-de-chaussée présente une organisation claire, facilement appréhendable par les résidents qui s'y sentiront en



Le travail qui m'a été confié par l'Apei des 2 Vallées pour le choix du mobilier, vient en complémentarité de celui de l'architecte concepteur.

Sur la base d'une architecture lumineuse et contemporaine, l'objectif de mes propositions a été de répondre aux usages du lieu tant par les résidents que par les professionnels accompagnants.

Dans les unités de vie, les choix de mobilier s'harmonisent par leur matière et leur couleur avec les ambiances intérieures. Ils répondent aux exigences de confort et de pérennité du lieu.

Les espaces de restauration, détente, salons et accueil des familles ont fait l'objet d'un soin particulier pour dégager la chaleur et la convivialité indispensables au bien-être de chacun.

*Valérie Ledieu,
architecte chargée de l'aide au choix du mobilier.*

sécurité.

L'accueil des familles y est privilégié. La lumière naturelle est omniprésente. L'ambiance y est chaleureuse et dynamique. Chaque résident dispose de sa propre chambre individuelle avec sa salle de bain.

Le bâtiment s'insère dans son cadre naturel en proposant des aménagements végétalisés thérapeutiques. L'architecture va

s'estomper progressivement au fur et à mesure de la croissance des végétaux.

A deux mois de la livraison, le chantier en est au stade des finitions. La mise en place d'équipements complémentaires telle qu'une cuisine thérapeutique de qualité viendra parfaire un établissement déjà très bien équipé. La finalisation des espaces verts intervient à une période propice. La

mobilisation de tous les acteurs de cette opération est intacte et l'objectif premier est de livrer ce bâtiment dans les délais et de la meilleure façon.

L'ouverture du foyer d'accueil médicalisé est prévue pour la rentrée de septembre 2018.

*Bruno Laudat, Architecte
Dominique Basin, Représentant
OPH de l'Aisne*





/// Accueillir et accompagner les familles

Depuis juin 2017, des réunions ont été proposées aux familles et représentants légaux sur le site de Coyolles. Présentation du projet architectural, rencontre des professionnels et notamment de la direction, présentation du projet d'établissement, visites de chantier,... Ces rencontres ont permis bien en amont une large appréhension du projet et de son déroulement par l'ensemble des acteurs.

La commission de validation de parcours

Une commission de validation de parcours a été créée pour aider le directeur d'établissement à constituer l'effectif de l'établissement à l'ouverture. En effet, depuis la finalisation du dossier FAM en 2015, les besoins ont évolué, les conséquences du

vieillesse se sont accrues, et de fait les demandes, internes et externes, sont supérieures à la capacité de l'établissement. Aussi, et afin d'objectiver les priorités, les hiérarchiser, la commission de validation de parcours étudie les dossiers et conseille le directeur d'établissement qui rencontre directement les familles et représentants légaux.

Instruire les demandes

La directrice de pôle Patricia Guillemette et le directeur général, Frédéric Hyacinthe ont proposé à l'ensemble des familles et représentants légaux des Apei de Soissons et des 2 Vallées qui étaient concernées par un projet d'admission, de les recevoir individuellement pour instruire plus spécifiquement leur demande. Les familles de Soissons ont de

plus été reçues avec Laurence Faciaux, attachée de direction du FAM de Belleu et Pierre Millet, administrateur de l'Apei de Soissons. Ces rencontres se sont déroulées sur les mois de janvier et février 2018. Moments d'échanges privilégiés, ils ont permis de présenter le projet de l'établissement, son fonctionnement, les modalités de retour en famille, d'accueil des familles, de gestion du projet individualisé des résidents, etc.

La prise en compte, bien en amont de l'admission, des spécificités individuelles, des attentes particulières de chacun, a permis à tous les acteurs de bien cerner et mesurer toutes les dimensions d'une admission future ou de l'inscription sur une liste d'attente pour quelques-uns.

/// Préparer et organiser l'ouverture de l'établissement

Le recrutement le 19 mars 2018, d'Emmanuel Laurant, directeur adjoint du foyer d'accueil médicalisé, a permis de déployer les moyens nécessaires pour préparer l'ouverture de l'établissement prévue en septembre.

Son action va s'inscrire dans la continuité des travaux engagés par le comité de pilotage depuis plus d'un an, sur les dimensions du projet d'établissement, des ressources humaines et de l'aménagement et l'équipement du bâtiment.

Mettre en place des instances de réflexion

Le projet de création du FAM a fait l'objet d'une réflexion partagée assurée dans le cadre de comités de pilotage et de multiples groupes de travail depuis 2013. Ce projet d'établissement est le résultat d'un travail dynamique pluridisciplinaire et transversal inter-établissements, inter-pôles et inter-associations.

Prendre en compte la population accueillie

Constitué en janvier 2017, le comité de pilotage du «projet d'établissement FAM» a eu pour objectif la production du projet d'établissement faisant apparaître les spécificités d'accompagnement des trois types de populations accueillies ainsi définies : les personnes handicapées vieillissantes, les personnes présentant un polyhandicap, les personnes présentant des troubles envahissants du développement ou de l'autisme.

Mobiliser les professionnels

Entre janvier 2017 et mai 2018, ce groupe de travail aura mobilisé une vingtaine de professionnels de l'Apei de Soissons, des établissements de l'Apei des 2 Vallées. Psychologue, chefs de service, aide médico-psychologique, aide-soignants, infirmières ont constitué trois groupes pour travailler sur les définitions et les spécificités d'accompagnement, notamment les besoins, objectifs et actions des trois types de population accueillie.

La mobilisation de ressources humaines, le déploiement d'une méthodologie étendue et l'utilisation de la nomenclature SERAFIN-PH sont nos ingrédients principaux pour construire un projet riche et opérationnel.





Lancer une véritable dynamique de projet

Chaque étape du travail a permis de s'appuyer sur des ressources variées, relatives aux bonnes pratiques professionnelles, nourrissant nos réflexions : croisement de regards et d'expertises, visites de 4 FAM, lecture et analyse des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM, ouvrages, guides de l'Unapei,... Ce travail a été balisé, guidé par des outils constructifs et animé par les référents des 3 groupes : Christine Deharbe, chef de service de la MAS ; Mickaël Magère psychologue à l'IME de Château-Thierry et Laëtitia Naud chef de service au foyer d'hébergement de Coyolles. Pour prolonger le travail effectué par ce comité, de petits groupes de travail thématiques se sont instaurés sur le pavillon «Provence», mobilisant ainsi l'ensemble des professionnels autour des différentes actions d'accompagnement répondant aux besoins des résidents.

Adopter un langage commun

Les nomenclatures des besoins et prestations SERAPHIN-PH, validées par le comité stratégique de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) le 21 janvier 2016 découlent de la démarche «Réponse Accompagnée Pour Tous», RAPT. Si elles visent, à long terme, la mise en place d'une tarification par prestations pour les établissements accueil-

lant des personnes en situation de handicap, leur appropriation dans l'élaboration du projet d'établissement est favorable à l'optimisation de l'accueil des résidents. Elles ont aussi permis de décrire de manière très précise toutes les actions d'accompagnement. Ce référentiel nous a donc permis de produire un projet d'établissement qui met davantage la personne et son projet individualisé au centre et qui met en lumière les fonctions et les outils des professionnels. Ainsi, le projet d'établissement du FAM offre un cadre rénové de pensée et constitue un outil dynamique pour tous les acteurs concernés.

Une équipe pluridisciplinaire au service d'un accueil de qualité

L'équipe du foyer d'accueil médicalisé sera constituée d'une soixantaine de salariés, dont la moitié est redéployée du foyer d'hébergement Le Cèdre. Sous la responsabilité directe du directeur adjoint, assisté d'un cadre de santé et d'un chef de service éducatif, l'équipe est majoritairement constituée de personnel éducatif : accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé,... ainsi que de professionnels médicaux et paramédicaux : médecin, aide-soignant, psychologue,... Rappelons que l'activité du Provence, qui va fermer, est transférée au FAM, ce qui concerne les résidents comme les profession-

Le projet d'établissement du FAM offre un cadre rénové de pensée et constitue un outil dynamique pour tous les acteurs concernés.

nels. Ainsi, cela va maintenir une stabilité et une continuité pour les adultes qui seront accompagnés par les mêmes référents. Depuis avril 2018, le directeur adjoint manage une partie de sa future équipe actuellement au Provence et d'autre part, il prépare le recrutement en externe des autres professionnels qui viendront compléter l'équipe existante. Les démarches engagées depuis plusieurs mois pour les recrutements externes ont permis d'identifier et de prendre contact avec nombre de professionnels qui ont fait connaître leur motivation à intégrer cette nouvelle structure et qui ont déjà rencontré nos services. A six mois de l'ouverture, il nous reste à recruter le poste de psychomotricien plus particulièrement.

Recourir aux savoir-faire de l'ESAT pour le nettoyage et la restauration

Nous pouvons noter qu'une partie des prestations de services généraux, nettoyage des locaux, mais également restauration, sera en partie exécutée dans le cadre d'une prestation extérieure assurée par l'ESAT Le Cèdre. Un atelier de bio-nettoyage est en place depuis le mois de février 2018, sous la responsabilité d'une monitrice d'atelier et d'une brigade de 6 travailleurs handicapés. La restauration, au sein des deux cuisines-relais du FAM, sera assurée par notre prestataire Restalliance en lien avec les personnels de service de l'ESAT et des services généraux de l'Apei des 2 Vallées.

Un aménagement adapté des lieux

Les chambres, 4 doubles et 46 individuelles, sont toutes meublées d'un lit, d'une table de chevet et d'un fauteuil confortable.

L'équipement a été sélectionné sur des critères de qualité, de confort, d'esthétisme et de sécurité en tenant compte de la diversité des profils accueillis et notamment des résidents qui souffrent de troubles du spectre autistique. Les unités de vie, les espaces de convivialité, le salon TV, les espaces de restauration sont aménagés par du mobilier de collectivité proche de gammes hôtelières pour se situer dans un univers chaleureux, cosy, plus qu'institutionnel.

Des unités de vie à taille humaine

La taille des unités, de 12 à 14 places, souligne cette volonté d'espaces de vie « à taille humaine » avec des salles de restauration dédiées.

L'aménagement des bureaux et locaux professionnels, des espaces de transmission pour les professionnels, d'une salle de repos tient compte des spécificités des métiers et des

contraintes ergonomiques : assises hautes, lève-personnes, dimensionnements et équipements des locaux médicaux, des espaces balnéothérapie,...

Le FAM disposera d'une salle de sport équipée d'un matériel adapté et de plusieurs salles d'activité.

L'équipement des systèmes d'information a pour ambition la dématérialisation des données et des transmissions à terme. Dès l'ouverture, l'établissement sera équipé de postes informatiques et tablettes pour le suivi du dossier de l'utilisateur, la transmission des informations entre professionnels, la traçabilité et le suivi de la gestion des traitements médicaux. Conformément à notre engagement éco-responsable, le parc véhicule intègre des véhicules électriques. D'autre part, les véhicules de transport sont équipés pour les personnes à mobilité réduite.





/// Rencontres avec deux des professionnels, acteurs du projet FAM

Laëtitia Naud, chef de service et Mickaël Magère, psychologue

Pouvez-vous nous présenter le comité de pilotage «élaboration du projet d'établissement», notamment ses membres et son rôle ?

Mickaël Magère : «Le comité de pilotage du FAM en vue de réaliser le projet d'établissement et d'accompagnement s'est constitué en janvier 2017 avec comme pilote du comité, Laëtitia Naud, chef de service éducatif au Foyer d'Hébergement Le Cèdre à Coyolles et comme co-pilote, Laurence Fasciaux, assistante de direction à l'Apei de Soissons. Ensemble, elles ont défini le cadre de travail initial.

Des groupes de travail se sont formés en fonction de la typologie de la population qui sera prochainement accueillie au FAM. Un retro-planning a permis de programmer les temps de travail pour la construction du projet d'établissement.

Trois référents ont été désignés pour animer les réunions des groupes de travail. Christine Deharbe, chef de service éducatif à la MAS de Coyolles, a animé le groupe de travail sur le polyhandicap, Laëtitia Naud celui sur le vieillissement des personnes handicapées et moi-même, psychologue et référent autisme sur le Pôle Enfance et Soins, celui sur les Troubles Envahissants du Développement (TED) et sur l'au-

tisme. Ces 3 référents ont animé les réunions dans leurs groupes respectifs, ont recueilli les productions, travaillé les écrits, participé aux réunions de synthèse des travaux et de préparation, puis finalisé la rédaction.»

Laëtitia Naud : « Il y a eu une belle mobilisation sur ce projet. Il a réuni des professionnels du FAM de Soissons, du Pavillon Provence du foyer d'hébergement, de la MAS et des IME. Les professionnels ont pu partager leurs expertises respectives au sein de ces groupes de travail».

MM : « Différentes instances sont venues organiser le travail : les réunions COPIL réunissant tous les acteurs du projet FAM ; les réunions de synthèses entre les deux pilotes et les référents ; et les groupes de travail thématiques. 4 FAM ont été visités.

Pourquoi vous êtes-vous investi dans ce groupe ?

LN : « En tant que chef de service sur le pavillon « Provence » du foyer d'hébergement «Le Cèdre», j'accompagne depuis octobre 2015 l'équipe dans un processus de changement dans la perspective de l'ouverture du FAM. Je travaille en privilégiant une démarche participative et co-constructive, en valorisant les bonnes pratiques pour les faire constamment évoluer. Pouvoir



piloter ce projet s'inscrivait dans la continuité de mes missions, m'offrant un moyen intéressant pour accompagner les professionnels dans un travail réflexif. Le but est de valoriser leurs savoirs et de leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances favorables à l'action. »

MM : « Quand on m'a proposé de devenir référent du groupe de travail sur l'autisme et les TED pour le projet FAM, c'est avec enthousiasme et engagement que j'ai accepté. J'ai eu le plaisir de travailler avec des professionnels de l'Apei de Soissons et de l'Apei des 2 Vallées, curieux et dyna-

miques, avec lesquels nous avons recueilli et écrit, dans la bonne humeur, les informations nécessaires au service TED et autisme du prochain FAM. Je les remercie encore pour leur participation. Avec Laëtitia Naud et Christine Deharbe, nous nous sommes fréquemment retrouvés pour travailler ensemble et nous soutenir dans cette démarche constructive du projet d'établissement. C'est une expérience de partage professionnel que je retiendrai. »

LN : « Oui, ce type d'expérience est vraiment riche humainement et intellectuellement. Christine Deharbe, Mickaël Magère et moi avons été complémentaires. Je remercie également tous les participants pour leur implication et plus particulièrement les professionnels du pavillon «Le Provence» que j'encourage à poursuivre tout le bon travail accompli si bénéfique aux résidents ».

Quels sont vos parcours professionnels respectifs ?

MM : « Depuis 2006, j'exerce mes fonctions de psychologue à l'IME de Château-Thierry. J'ai travaillé dans d'autres établissements de l'association, dont le SESSAD et l'ESAT de Chierry. Au moment de l'extension du service Colibri de l'IME de Château-Thierry, il m'a été proposé de travailler à temps plein pour l'IME.

LN : « J'ai exercé pendant une quinzaine d'années en tant qu'éducatrice spécialisée dans les secteurs de la protection de l'enfance et du handicap puis j'ai effectué la formation au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) couplé à un Master II des sciences de l'éducation. Le DEIS est encore trop peu connu, prépare des cadres développeurs, à la fois expert des politiques sociales et de l'action sociale, praticien-chercheurs ou managers.

Une fois diplômée, j'ai choisi de faire du consulting notamment sur de l'évaluation externe avant de revenir au cœur du terrain, au poste de chef de service éducatif à Coyolles ».

Avez-vous été formés spécifiquement pour travailler sur ce sujet ?

MM : « Accompagner des enfants et des adolescents avec TED ou avec autisme a bouleversé mes repères théoriques et cliniques, et m'a motivé à élargir mes connaissances et mes pratiques professionnelles.

J'ai d'abord jugé utile de me former aux outils d'évaluations les plus adaptés à la compréhension de leurs fonctionnements atypiques. Ces dernières années, j'ai suivi plusieurs formations reconnues efficaces passant du TEACCH (programme éducatif structuré spécialisé) au PECS (système de communication par échange d'images), dont les effets positifs sur le développement de la personne avec TED ou autisme ne sont plus à démontrer. J'ai validé depuis peu un Diplôme Universitaire sur la prise en charge de l'autisme »

Et vous Laëtitia ? « Oui. Je suis formée à exercer des fonctions d'ingénierie sociale qui consiste à produire des connaissances pour la conduite et le développement de projets. J'ai été formée à et par la recherche, mais pas une recherche purement théorique. Il s'agit d'une recherche pragmatique. J'ai appris à travailler avec l'autre, les autres, à chercher ensemble, à s'enrichir des controverses, à mettre en synergie les savoirs... Et puis, la recherche en travail social implique de la rigueur, de la méthodologie, une expertise de terrain, essentielles dans le pilotage de projets. Ce qui me paraît important c'est

d'amener les professionnels à être dans le questionnement en permanence.

C'est l'occasion pour les professionnels d'utiliser leur expérience autrement et surtout d'aller plus loin, de faire évoluer leurs pratiques, et aussi d'entretenir leur plaisir au travail. Ce sont ces intentions qui font que j'apprécie ce type de mission. Et bien évidemment, il est essentiel pour les professionnels de pouvoir s'approprier un projet d'établissement qui les guide et leur donne tous les repères pour exercer leurs fonctions. »

Où en êtes-vous dans ce travail ?

LN : « Pour prolonger le travail effectué par le comité, de petits groupes de travail thématiques se sont instaurés sur le pavillon Provence, mobilisant l'ensemble des professionnels autour des différentes actions d'accompagnement répondant aux besoins des résidents. Ce travail va être poursuivi jusqu'à l'ouverture du FAM ».



Opération Brioches



Au service de projets innovants !

Souvenez-vous en 2016, l'Apei des 2 Vallées lance son premier appel à projets. Les établissements répondent massivement. 18 projets sont reçus et étudiés. Parmi les projets retenus, le jardin sensoriel et l'intégration sensorielle ont pu être financés grâce aux fonds récoltés lors de l'Opération Brioches 2016.

Nathalie Neiss, psychomotricienne, porteur du projet « jardin sensoriel » et Marine Biraud, psychomotricienne, porteur du projet d'« intégration sensorielle », nous présentent toutes deux leurs initiatives.

/// Le jardin sensoriel

L'institut médico-éducatif de Château-Thierry accueille 32 enfants et adolescents déficients intellectuels au cœur d'un parc arboré. Cours de récréation originale, ce cadre verdoyant est propice à l'aménagement de matériel éducatif et sensoriel destiné à stimuler l'éveil et la curiosité des enfants.

L'équipe de l'IME a souhaité profiter de l'espace du parc, déjà agrémenté de structures comme un « city-stade », un toboggan, une cabane, etc. pour proposer des équipements spécialement adaptés aux enfants handicapés et les aider ainsi à découvrir leurs sens. Pour qu'ils s'orientent et s'organisent dans un espace, il faut qu'il soit structuré. Les éléments du jardin sensoriel sont des balises qui invitent aux mouvements et à l'exploration de l'espace.

Qu'est-ce qu'un jardin sensoriel ?

Le jardin sensoriel est une structure composée de différents éléments comme des gongs, un miroir, des cascades de cymbales, un jeu de clochettes, des

cubes multicolores, un porte-voix... Ces différents modules sensoriels invitent au mouvement et encouragent les activités ludiques en extérieur. A la structure principale « Aktivapark » a été ajouté un sentier sensoriel, composé de bacs dans lesquels sont disposés différentes matières pour des stimuli sensoriels divers, que l'on parcourt à pieds nus.

A quoi ça sert ?

Il permet à l'enfant d'agir, de toucher, de ressentir, d'analyser les effets de ses actions sur les objets. Le jardin sensoriel favorise les stimulations sensori-motrices dans un cadre sécurisant et ludique. L'enfant se perçoit lui-même et perçoit les êtres et les choses qui l'entourent en fonction de sa propre personnalité.

Les enfants accueillis à l'IME ont



besoin, pour s'orienter et s'organiser dans un espace, qu'il soit structuré. Ces éléments invitent aux mouvements et à l'exploration de l'espace. Ils peuvent jouer seul ou à plusieurs et ainsi élaborer des modalités de communication.

C'est par nos sens que nous percevons le monde et que nous nous construisons. La personnalité de chacun se développe grâce à une prise de conscience progressive de son corps et de ses possibilités d'agir et de communiquer avec son entourage. Pour l'enfant déficient intellectuel, ces étapes peuvent être plus longues ou nécessiter quelques astuces et aménagements spécifiques.

Un projet mis en place et construit par les jeunes de l'IMPro

La commande du matériel passée en début d'année 2017 et reçue au cours du mois de juillet, a permis une installation dès la rentrée de septembre. Les jeunes et professionnels de l'IMPro se sont affairés pour étudier la mise en place de cette nouvelle structure en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire, pour une parfaite intégration dans le parc. Tout a été repensé pour créer un vrai espace ludique et adapté.

Creuser les fondations, la tranchée pour les tubes du « tube-téléphone », dessiner les chemins d'accès, les préparer, faire le béton,... tout a été fait et préparé par l'IMPro.

Aujourd'hui, le printemps arrive et les beaux jours vont nous permettre de finaliser les espaces verts autour de ce jardin sensoriel. J'entends déjà aux récréations, les gongs, les clochettes,... les enfants aiment beaucoup tout ce qui est sonore. Les enfants profitent pleinement de cette nouvelle infrastructure.

Nathalie Neiss, psychomotricienne



Opération Brioches



/// L'intégration sensorielle

L'IME accueille des enfants qui peuvent présenter des troubles de l'intégration sensorielle, des troubles de l'attention et de l'instabilité motrice.

Qu'est-ce que l'intégration sensorielle ?

Le concept d'intégration sensorielle a été développé par Anna Jean Ayres, ergothérapeute de formation. Le processus sensoriel est constitué de plusieurs étapes : la perception, le filtrage et la réponse comportementale apportée à l'information.

Anna Jean Ayres explique ces étapes ainsi : avant d'apprendre à lire, écrire et calculer, nous devons donner une signification à ce que nous voyons et entendons, nous devons être capables de planifier nos mouvements et d'organiser notre comportement.

Cette capacité dépend de l'efficacité avec laquelle notre système nerveux organise les messages que nos sens lui transmettent.

L'intégration sensorielle est notre capacité à sentir, comprendre et organiser les informations sensorielles provenant de notre corps et de notre environnement. Ces informations sont transmises par les systèmes sensoriels (la vision, le toucher, l'odorat, le goût, l'audition), ainsi que par les systèmes vestibulaires (organe de l'oreille interne) et proprioceptifs (perception des différentes parties du corps).

Une bonne intégration et une bonne organisation des in-

formations sensorielles sont indispensables à ce qu'un enfant se développe harmonieusement et puisse ainsi rentrer dans les apprentissages.

Les enfants dont le système d'intégration sensorielle est déficient sont soit hyper-réactifs soit hypo-réactifs aux stimuli soit en recherche de stimuli (par exemple : hyper-sensibilité au bruit, refus de porter certains types de vêtements ou du contact physique, recherche perpétuelle de mouve-

ment ou de vibrations...).

Certains enfants perçoivent ainsi mal leur corps. Ce manque de perception entraîne une gêne au niveau du contrôle moteur : de la planification de la motricité globale, des gestes fins.

La thérapie par l'intégration sensorielle tente, par des activités de stimulation, d'organiser les messages reçus par le cerveau. A l'IME les temps proposés s'adressent aux enfants présentant des troubles du



spectre autistique, présentant des problématiques sensorielles assez marquées, mais également aux enfants ou jeunes présentant des troubles de l'attention ou des difficultés d'ordre praxique.

L'intégration sensorielle au quotidien : quelles actions ?

On peut mettre en place un programme d'activités de type sensoriel réparties dans la journée et dont le but est d'atteindre et de maintenir un niveau optimal de confort sensoriel et de disponibilité à l'apprentissage via des stimulations régulières et contrôlées : utilisation de massages, vestes lestées, stimulations sensorielles (orales, tactiles, proprioceptives ou vestibulaires...) Ces temps sont intégrés au quotidien dans des ateliers en fonction des besoins individuels de chaque enfant.

Ils sont pensés afin de permettre à l'enfant de mieux discriminer ou moduler les différentes informations sensorielles arrivant au cerveau et de les intégrer afin d'avoir une meilleure perception de leur corps et de leur environnement, de limiter ainsi certains troubles du comportement souvent en lien avec ces particularités sensorielles et ainsi de favoriser les apprentissages.

Le matériel mis à disposition

Le but était de disposer d'une base de matériel qui permette d'explorer, de tester avec les jeunes enfants accueillis notamment au sein de la section colibri et de la section IMP, ce qui pouvait être le plus approprié en fonction de la problématique de chacun.

A l'IME, nous souhaitons investir dans de gros modules vestibulaires comme des polochons, des balançoires, pouf cocon, fauteuil cocon... pour travailler avec eux la dimension vestibulaire, le tonus, l'équilibre, les coordinations, la contenance, ainsi que dans du petit matériel comme les dalles de motricité sensorielle, des coussins ergonomiques, des time-timer, les casques anti-bruit...

Malheureusement après étude des conditions de sécurité, le gros matériel comme la balançoire et le polochon n'ont pas pu être achetés et mis en place à l'intérieur de nos locaux. En revanche, tout le petit matériel a été commandé et même plus car nous avons pu réinvestir les fonds initialement prévus dans du petit matériel.

Nous disposons désormais d'une large palette d'outils pour travailler autour de l'intégration sensorielle avec les enfants :

Coussins ergonomiques à air, coussins vibrants et masseurs, malette sensorielle avec outils de massage, matériel pour travailler autour de l'oralité (sentir, souffler, siffler, faire des bulles, praxies, goûter, utilisation de la voix...), des dalles sensorielles, des pâtes modelables (pâte à modeler, pâte nuage, sable kinétique, pâte intelligente), peinture à doigts, mallette avec instruments de musique...

Ce matériel, acheté après une réflexion commune en équipe pluridisciplinaire, est mis à disposition dans la salle de psychomotricité mais également dans la salle de sport, au réfectoire, dans la salle snoezelen et en classe, et sert ainsi à tous les enfants de l'IME et du SESSAD qui en ont besoin.

Marine Biraud, psychomotricienne



L'intégration sensorielle est notre capacité à sentir, comprendre et organiser les informations sensorielles provenant de notre corps et de notre environnement.



Retour d'expériences...



Un exemple de logements accompagnés au cœur de la cité

/// Le centre d'habitat de Château-Thierry



Le centre d'habitat de Château Thierry a vu le jour il y a bientôt quatre ans pour répondre à l'absence d'alternative entre la vie en foyer, logement collectif, et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L'objectif principal de ce service est d'offrir aux bénéficiaires l'opportunité de vivre en appartement, tout en maintenant un cadre de vie sécurisant.

Une équipe éducative présente

En effet, les éducateurs du centre d'habitat interviennent au quotidien, afin de veiller au bon déroulement de la journée. Les champs d'interventions de l'équipe éducative sont multiples et variés :

- gestion du logement : aménagement, décoration, entretien
- gestion de l'alimentation : élaboration des menus, courses, équilibre alimentaire, gestion des dates de péremption...
- suivi du parcours de soins : prise de rendez-vous, présence lors de la consultation si besoin, accompagnement à la prise de médicaments...
- aide dans la gestion des relations sociales,
- faciliter l'accès aux loisirs : informations, repérage des lieux,

Le centre d'habitat : une alternative entre la vie en foyer d'hébergement et le service d'accompagnement à la vie sociale.

explications du fonctionnement, médiations...

- permettre l'accès à la notion de citoyenneté : informations sur la vie locale, explications des droits et devoirs de chaque citoyen...

Des pratiques qui évoluent et s'adaptent aux besoins

Au fil du temps, l'équipe éducative est amenée à s'adapter à des situations nouvelles qui se présentent à elle, ses champs d'interventions s'élargissent. Cela l'amène à faire évoluer ses pratiques constamment.

Le centre d'habitat a ouvert avec quatre appartements en colocation. Il compte désormais six appartements. En effet, il a dû évoluer pour répondre à l'incapacité de certaines personnes à vivre en colocation. Ils ont dorénavant la possibilité de vivre seul, s'ils en ont la capacité.

Un tremplin pour l'autonomie

Pour certain, le centre d'habitat n'est qu'un tremplin pour une vie plus autonome en SAVS ou sans accompagnement, comme on a pu le constater précédemment pour deux personnes.

Le centre d'habitat leur a permis d'acquérir suffisamment de compétences et d'assurance pour envisager une vie avec un accom-

panement éducatif moindre. Pour d'autres, comme Jean-Paul, le centre d'habitat est à l'heure actuelle la seule possibilité de vivre en appartement : « Je veux rester ici, je vais avoir peur en SAVS, je vais être seul dans l'appartement et s'il m'arrive un pépin le dimanche, je ne pourrai plus parler à un éducateur ».

Un accompagnement rassurant

En effet, une astreinte est assurée par un éducateur, chaque soir et le dimanche toute la journée afin de permettre aux bénéficiaires de téléphoner en cas d'urgence, mais aussi s'ils ne se sentent pas bien ou s'ils ont besoin d'être rassurés. Cette permanence d'écoute reste une nécessité pour certains adultes accueillis au centre d'habitat. Nous constatons un nombre important d'appels sur l'astreinte éducative les dimanches.

Le centre d'habitat permet une réelle inclusion dans la société.

Pour conclure, le centre d'habitat de par son projet, permet une réelle inclusion dans la société des personnes qui en bénéficient. Le projet d'un agrandissement du centre d'habitat d'un passage de 8 à 10 places apparaît aujourd'hui comme une évidence.

Clément, Mourad et Lucie, éducateurs du Centre d'Habitat.



Témoignages...



Des nouveaux administrateurs

Ils sont 9 à avoir été élus en 2016 et 2017 et participent désormais de plus près, à la vie de l'association en siégeant au conseil d'administration. Ils sont «nouveaux» et nous partagent une découverte ou un point qu'ils retiennent de ces premiers mois d'exercice.

Nicolas, élu en juin 2017

«Mon investissement dans cette association se résume en une phrase : la place de la personne handicapée dans la société moderne. Je citerai « le handicap ne peut être un handicap supplémentaire ! » Œuvrons pour que chacun et tous trouve leur place.»

Bruno, élu en juin 2016

«Après presque deux années de participation au sein du conseil d'administration de l'Apei des 2 Vallées, j'ai constaté les bénéfices de la démarche d'accompagnement, mise en œuvre auprès de nos enfants trisomiques, j'ai contribué sur une toute petite échelle à participer à de grands

projets. J'ai constaté l'étroite collaboration entre les parents et les professionnels, et la prise en compte des attentes et besoins des personnes accueillies. Ma participation au sein du conseil d'administration est aussi une opportunité d'engagement dans des activités diversifiées, c'est aussi pour nous parent, un équilibre entre intérieur et extérieur.»

Bernard, élu en juin 2017

«Depuis mon élection en juin 2017, j'ai le plaisir de me retrouver avec un groupe de personnes. Groupe très assidu et surtout actif qui cherche toujours à répondre aux besoins des personnes en si-

tuation de handicap. Je connais depuis longtemps l'association en participant à l'Opération Brioches, je la connais maintenant plus et mieux de l'intérieur. J'en deviens très modestement un acteur local avec bien d'autres. Cette association mérite attention et soutien, c'est ce qui motive mon implication dans cette équipe.»

Frédéric, élu en juin 2017

«Depuis un an, j'apprends le rôle d'un administrateur : c'est bien sûr veiller à la bonne gestion et la bonne santé financière de l'association, mais c'est surtout être le garant de valeurs humaines basées sur l'empathie et le bien-être des personnes accueillies.»



Quand le rêve devient réalité !

/// Rencontre avec Catherine et Aurélien Rosse, co-auteurs d'un ouvrage à sortir prochainement



Ecrire un livre, faire de la musique, faire du mannequinat et je voudrais aussi adapté mon histoire en film.»

Et vous, Catherine, comment avez-vous contribué à l'écriture de ce livre ?

Catherine Rosse : «Ce livre est construit autour des souvenirs d'Aurélien. Il voulait qu'on les écrivent. Puis au fil du temps, ce manuscrit a pris forme. Je l'ai aidé à remettre ses souvenirs dans l'ordre chronologique et je l'ai aussi aidé dans la formulation de ses phrases.»

Quand avez-vous commencé à écrire ?

AR : «Ce livre, je l'ai commencé en 2013. J'ai écrit et là, j'ai trouvé un éditeur avec ma maman.»

CR : «Quand Aurélien a eu son idée, je l'ai fait sans y croire. Et il en a parlé au Docteur Uzzan, psychiatre qui le suit. C'est lui qui nous a encouragé et guidé dans les démarches. Depuis 2016, le projet a bien avancé grâce à lui. En premier lieu, il m'a conseillé de trouver un éditeur. J'ai fait des recherches et lu ce que chacun édité. Après plusieurs recherches, je me suis arrêtée aux

Aurélien Rosse, 29 ans est travailleur à l'ESAT Le Cèdre et sa maman, Catherine Rosse, témoignent aujourd'hui de leur projet commun, qui verra le jour en 2018 !

Aurélien, pouvez-vous nous présenter votre projet ?

Aurélien Rosse : «Avec ma maman, on a écrit un livre qui s'appelle «Parcours atypique d'un autiste Asperger».

Mon livre, il raconte tout mon parcours de l'enfance, à Prémontré jusqu'à l'ESAT. Je parle de la manière que je vis mon handicap. Je raconte aussi que je fais du cor et de la musique et je fais des stages de musique, ça me passionne. Un jour, j'aimerais bien devenir chef d'orchestre, mais ça je ne l'ai pas écrit dans mon livre. J'ai beaucoup de rêve mais je ne sais pas lequel choisir !

«J'ai plein d'autres rêves, mais je ne sais pas lequel choisir. Je voudrais être musicien, mannequin et aussi faire un film !»,

Aurélien Rosse

éditions Panthéon et Fayard, qui avaient des valeurs qui nous correspondaient.»

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

AR : «On a trouvé un éditeur, c'est les éditions Panthéon.»

CR : «On a envoyé le manuscrit en décembre 2017 et en janvier 2018, il nous ont fait part de leur intérêt pour notre projet. C'est finalement, les éditions Panthéon qui nous accompagnent dans ce projet. Nous en sommes actuellement à la relecture et aux corrections, nous recevrons prochainement la maquette.»

En soutien, au projet d'Aurélien, l'Apei des 2 Vallées a souhaité lui apporter une aide financière dans l'édition de son ouvrage à hauteur de 1000 €.

Témoignages



Changer de métier : une opportunité pour se redynamiser !

/// **Nathalie Jacquet, AMP depuis 18 ans, devenue
accompagnatrice médicale en 2017**



Nathalie, quel est votre parcours ?

« Embauchée en 1998 en tant que surveillante de nuit au Provence, j'ai poursuivi à partir du 1^{er} octobre 2000 en tant que candidate élève AMP toujours sur le pavillon Provence, du foyer d'hébergement « Le Cèdre ». J'ai ensuite suivi une formation d'AMP que j'ai obtenue en 2004. J'ai toujours aimé mon travail et je l'ai toujours fait avec envie.

En 2016, après presque 20 ans sur le même établissement, j'ai voulu changer de métier, j'aimais mon travail mais j'éprouvais le besoin de vivre autre chose. J'avais l'impression de ne plus avoir les ressources nécessaires en moi pour être pleinement disponible dans l'accompagnement quotidien des résidents.

Je trouve que lorsque l'on connaît bien les résidents, on peut ne plus avoir le recul nécessaire. On est moins dans la remise en question. C'est en tout cas ce que moi je ressentais à ce moment-là.

Alors ce sentiment de mal-être j'en ai parlé aux professionnels, en réunion,... Murielle Hyacinthe,

Nathalie Simon et Laëtitia Naud ont été les premières informées. Elles m'ont écoutée et surtout entendue.

Initialement, je souhaitais m'orienter vers un poste de nuit. Puis fin 2016, Mesdames Simon et Hyacinthe sont venues à ma rencontre pour me proposer un poste d'accompagnatrice médicale à pourvoir à partir de janvier 2017. Sur le principe, j'ai tout de suite été d'accord sans même savoir vraiment ce qu'allaient être mes missions. L'idée même de faire un autre travail me réjouissait. Puis à l'énoncé des missions et de l'organisation de ce nouveau métier, je n'y ai vu que des avantages. J'ai vécu cette proposition comme une réelle opportunité, que j'ai décidée de saisir.»

En quoi consiste votre travail aujourd'hui ?

«Aujourd'hui mon travail, c'est d'accompagner les résidents sur tous les rendez-vous médicaux programmés avec les spécialistes. C'est un travail en partenariat avec les éducateurs, mais aussi avec les infirmières et la secrétaire médicale qui programme les rendez-vous à la semaine. Je planifie mes trajets et organise l'accompagnement en toute autonomie et c'est un vrai plus !

L'accompagnement est individualisé et s'adapte à chacun en fonction de ses besoins pour son rendez-vous. Dans ce nouveau métier, je prends plaisir à redécouvrir des résidents que j'ai connus il y a quelques années et j'en rencontre d'autres. C'est vraiment une relation privilégiée avec chacun. J'ai développé des savoir-faire et des savoir-être avec l'ensemble des résidents. Certains ont besoin d'un accompagnement jusqu'à la consultation et d'autres jusqu'en salle d'attente. Le résident est libre de consulter

seul ou de solliciter ma présence. Je m'adapte à chaque consultation. Après un an d'exercice, les résidents me connaissent bien. Sur le trajet, je suis une oreille attentive à leurs angoisses, une présence rassurante et aussi une confidente.»

Êtes-vous en lien avec les autres professionnels ?

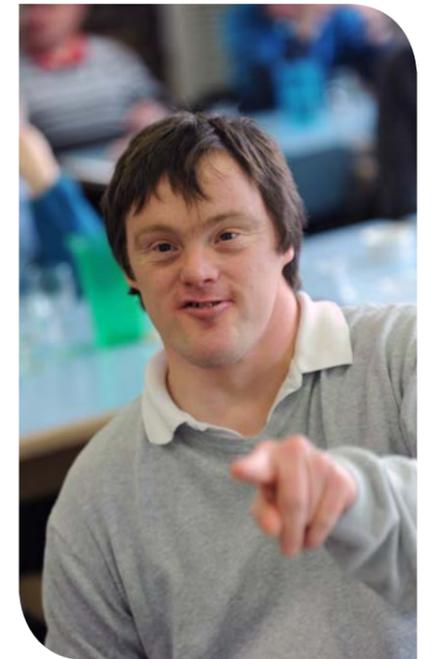
«Si besoin, je travaille les accompagnements en amont avec le résident, les infirmières et l'équipe éducative. Ensemble, on échange. En amont, les éducateurs font un excellent travail de préparation avec la personne en amont. Tout le monde est « synchro ». Je trouve que ça resserre les liens entre tous les intervenants. Tout le monde se fait confiance. Il y a du dialogue et je trouve que les résidents sont de plus en plus à l'aise. Parfois, pour des examens plus complexes ou pour faciliter l'examen du résident, un professionnel éducatif de l'établissement peut m'accompagner pour le rassurer davantage.

Aujourd'hui, j'ai créé des liens aussi avec les spécialistes et une relation de confiance s'est installée avec quelques-uns.»

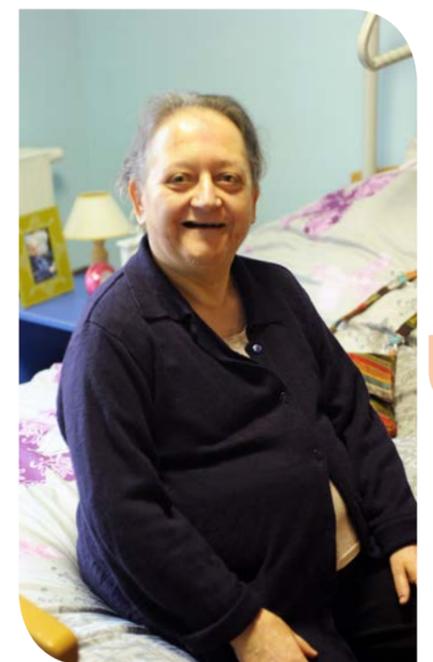
Êtes-vous satisfaite de ce changement ?

«Après une année passée, je me rends compte que j'avais besoin de ce changement. Je ne vois que du positif à ce nouveau poste. Je suis sans cesse dans le questionnement.

J'aime beaucoup mon nouveau job et j'ai envie que ça dure ! Certes, le changement m'a mis en insécurité mais c'était un challenge. J'avais peur de ne pas être à la hauteur de ce qu'on allait me demander. Aujourd'hui, j'ai franchi le pas et relevé le défi. Je me suis rendu compte que finalement ce n'était que mieux pour



moi, je ne ferai pas marche arrière. Avant ce changement, mon parcours professionnel s'était essouffé et aujourd'hui je suis redynamisée à travers ce nouveau métier ! »



Témoignages



/// Maud Antoine, coordinatrice Ressources Humaines



Présentez-vous votre parcours ?

«Originaire de Bar-sur-Aube, j'ai d'abord obtenu un Diplôme Universitaire et Technologique, en comptabilité et ensuite une licence administration économique et sociale, à Dijon.

Ensuite, j'ai rejoint Bordeaux et après quelques petits boulots, j'ai travaillé comme secrétaire comptable dans un centre de tri des déchets où j'ai dû faire preuve de polyvalence.

Fin 2004, j'ai déménagé près de Château-Thierry et pris le poste d'agent administratif aux Papillons Blancs le 1^{er} février 2005. En 2011, j'ai évolué vers le poste de responsable du service comptable et financier. Au 1^{er} janvier 2014, je me vois proposer le poste de coordinatrice Ressources Humaines à l'Apei des 2 Vallées.»

Quelles étaient vos missions de chef de service comptable ?

«A l'époque, je travaillais no-

tamment sur l'élaboration des comptes administratifs, du bilan et comptes de résultats en collaboration avec le directeur général. Je contrôlais les paies, supervisais la saisie et le contrôle des règlements fournisseurs ainsi que les relances clients.»

Qu'est-ce qui a changé pour vous ?

«La fusion de nos deux associations a nécessité une réorganisation des services administratifs et financiers. Au cours de cette réorganisation, le poste de coordinatrice RH m'a été proposé. Il m'a permis de garder mon emploi, même s'il n'était pas directement en lien avec ma formation de base. D'abord vécu comme une contrainte, je l'ai accepté et j'ai saisi la chance qui m'était donnée d'explorer un autre domaine et j'ai travaillé pour y arriver !»

Comment avez-vous vécu ce changement de métier ?

«La première année a été difficile, je me suis sentie perdue. En ressources humaines, la fusion a eu un impact énorme sur le travail : nouveaux collaborateurs, changement de logiciel, nouvelles méthodes de travail... Pendant plusieurs mois, j'ai travaillé sans prendre de recul. Puis au cours de la deuxième année, j'ai pris confiance et me suis pleinement impliquée dans cette nouvelle mission. Soutenue par Christine Vaurie, la DRH, j'ai mesuré la richesse du poste et j'ai vraiment pris ma place. Le service s'est structuré et nos méthodes de

travail se sont construites.»

Aujourd'hui, quelles sont vos missions ?

«Coordonner l'activité, manager une petite équipe, justifier les comptes, gérer la partie administrative de la formation, rappeler les échéances, superviser le travail quotidien,... Je procède aussi au suivi de la masse salariale et prépare les éléments en vue de la clôture comptable.

Mon poste s'étoffe un peu plus chaque jour. Au fil des mois et du développement de mes compétences, je prends en charge la gestion de nouveaux dossiers.»

Quels sont les différents aspects de ce nouveau métier ?

«J'en apprend tous les jours ! J'ai renforcé mes compétences en paie, je découvre aussi toute la partie application du droit du travail, la gestion des instances représentatives du personnel, la législation qui est en constante évolution.

C'est un travail stimulant et passionnant. Le service est très interactif avec les autres établissements. Ils nous sollicitent chaque jour et j'explore quotidiennement de nouvelles questions. Le travail du service, doit être précis et correct car l'impact est immédiat.»

Et si c'était à refaire ?

«Aujourd'hui, sans hésitation je le referai et j'accepterai ce poste en ressources humaines ! Le travail est riche, en perpétuel mouvement et valorisant.»

Aux nouvelles de...



/// Thierry Voisin

Thierry Voisin, rencontré fin 2016 avait pour projet de s'acheter un chien. C'est chose faite !

Marin, petit bichon frisé de 4 mois a rejoint Thierry en mars 2017.

«Ca y'est, j'ai mon chien !

Thibaud, mon éducateur m'a accompagné en Seine et Marne pour l'acheter chez Truffaut ! Bon... il me fait un peu de dégâts à l'appartement, il a mangé les plinthes et le plâtre des murs. Il a même chopé mes chaussons.

Il adore les friandises mais je sais que ça n'est pas bon pour lui, je lui en donne de temps en temps seulement. Mais il a un caractère... il est pas sociable avec les autres chiens et les chats aussi. Je le sors deux fois le matin avant de partir à l'ESAT et dès que je rentre le soir. Je suis content de l'avoir, ça me fait de la compagnie. Du coup, je ne partirai pas en vacances, je resterai avec lui cet été ! L'été dernier, il ne mangeait plus quand j'étais en vacances.»



/// Natacha Lair

Natacha Lair est sortie du SAVS en 2017. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui ?

«Aujourd'hui, je travaille plus qu'avant. Je travaille au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de l'agglomération de Château-Thierry. Et depuis quelques mois, je suis amené à travailler aussi les week-end.

Ce qui me manque le plus, c'est de rencontrer les gens du service. Avant, en sortant du travail je passais au service de temps en temps. Je faisais des activités avec eux aussi.

Aujourd'hui, le plus dur c'est la solitude, surtout l'hiver. Mais là, les beaux jours arrivent alors ça va mieux ! Je vais me balader avec ma fille en bord de Marne ou on va faire les boutiques. Je suis souvent avec elle. Heureusement, qu'elle est là ! Puis bientôt, je vais être mamie. Ça va bien m'occuper, je suis contente.»



/// Ghislaine Naudé

Ghislaine Naudé est suivie par le SAVS. Son projet était de refaire la peinture de son appartement.

« Les travaux ont eu lieu en mars 2017, ça fait déjà un an. J'avais fait la demande aux propriétaires, qui avaient acceptés. J'ai fait appel à une entreprise de peinture. Aidée de toute ma famille, nous avons déménagé tout l'appartement, sauf les armoires, qui sont restées. Les propriétaires m'ont prêté un garage dans lequel j'ai pu mettre toutes mes affaires. Les travaux ont duré une semaine, le temps de tout refaire. J'ai dormi deux nuits chez mon père, deux autres chez mon frère et encore deux autres chez ma tante. Il faut dire que j'avais tout préparé, mon planning était fait ! »

Moyens financiers



«Renouveler et entretenir nos infrastructures»

Les établissements et services sont tous inscrits dans le cadre d'un CPOM, Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen qui couvre la période 2014-2018. Ce contrat fixe les objectifs, médico-sociaux, de qualité, gestionnaires à atteindre et détermine l'allocation des moyens.

En 2017, l'Apei a géré 17 766 K€ de financement sur l'ensemble de ses CPOM, hors activités commerciales d'ESAT qui représentent 4 118 K€, soit un total de 21 884 K€.

CPOM Pôle Habitat et Vie Sociale : Financement Conseil Départemental

Le périmètre du financement du CPOM Habitat et Vie Sociale, ainsi que la subvention attribuée pour le fonctionnement du Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial représente une enveloppe de 10 340 K€.

Les établissements et services d'hébergement, d'activités et d'accompagnement pour adultes sont les suivants :

- foyer de vie de Château-Thierry
- foyer de vie J-D. Pamart
- foyer d'hébergement le Colombier
- foyer d'hébergement Le Cèdre
- foyer d'hébergement Paillusseau
- SAVS de Coyolles
- SAVS de Château-Thierry
- CAJ du Retz
- CAJ de Château-Thierry
- Centre d'habitat de Château-Thierry
- Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial

Les investissements en 2017 ont représenté un montant de 222 K€. Le renouvellement du parc informatique a représenté un coût de 7K€.

Pour améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des

usagers, nous avons effectué la réfection des salles de bains des pavillons «Picardie» et «Provence» du foyer d'hébergement Le Cèdre à Coyolles. Cette rénovation a représenté un investissement de 145 K€. Des investissements réalisés grâce aux dons de l'Opération Brioches.

Sur le territoire de Château-Thierry, nous pouvons noter l'achat d'un auvent pour le foyer Le Colombier pour un montant de 13 K€, l'achat de mobilier pour la salle d'attente et la salle de vie du CAJ de Coyolles pour 8k€.



CPOM Enfance et Soins : Financement Sécurité Sociale

Le périmètre du financement du CPOM Enfance et Soins représente un enveloppe de 4 598K€. Les établissements et services pour enfant d'une part, et pour adultes nécessitant des soins médicalisés d'autre part sont les suivants :

- IME Panneckouke
- IME de Château-Thierry
- SESSAD de Château-Thierry
- MAS R. Barbieri

Les investissements en 2017 ont représenté un montant de 78 K€.

Le renouvellement de la flotte automobile pour le transport des enfants et adultes a représenté des acquisitions pour un montant de 25K€ : 1 Renault Trafic.

Le renouvellement du parc informatique représente 12 K€. Afin de professionnaliser et optimiser la gestion du temps de travail des salariés, l'association s'est engagée dans la mise en œuvre d'un outil informatisé, centralisé avec le logiciel Octime, en lien avec notre logiciel de paie. Ce déploiement représente un investissement de 30 K€.

Pour le confort des personnes accueillies à la MAS, l'ameublement de la cuisine a été renouvelé pour un montant de 10 K€, l'acquisition d'un chariot de douche pour 2K€ a également été effectué. Le chariot permet un confort pour l'usager et pour le personnel soignant.

A l'IME de Coyolles, la clôture et le portail ont été changés pour plus de sécurité pour un montant de 5 K€. Une aire de jeux a été aménagée afin d'y installer une nouvelle table de ping-pong pour 5.9 K€.

Sur le territoire de Château-Thierry, les portes du bâtiment Bouvreuil ainsi que les fenêtres du bâtiment Clairjoie ont été changées pour un montant de



/// Flotte automobile

Coût d'entretien de la flotte automobile	
	coût total
Pôle habitat et vie sociale	21 454€
Pôle enfance et soins	14 312€
Pôle travail protégé	41 230€

/// Entretien et maintenance

Coût d'entretien et maintenance du patrimoine immobilier en 2017		
	contrats de maintenance	entretien des bâtiments
Pôle habitat et vie sociale	112 245€	47 334€
Pôle enfance et soins	61 374€	75 491€
Pôle travail protégé	57 566€	11 024€

17k€. Cela permet de répondre à la loi sur la transition énergétique et de maîtriser notre consommation.

Les dons de l'Opération Brioches ont permis l'achat de tablette tactile pour les enfants de l'IME de Coyolles 7.6k€, l'achat de matériel de psychomotricité ainsi que l'installation d'un jardin sensoriel à l'IME de Château-Thierry 10 K€.

CPOM Travail Protégé : Financement Agence Régionale de Santé

Le périmètre du financement du CPOM Travail Protégé représente un enveloppe de 2 827 K€.

Les établissements et service d'aide par le travail sont les suivants :

- ESAT Le Cèdre
- ESAT Bellevue
- ESAT F Paillusseau

Les investissements, sociaux et commerciaux, en 2017 ont représenté 170 K€.

Le matériel des ateliers d'espaces verts (tondeuse, souffleur, taille haie, débroussailluse, tracteur) a été renouvelé pour un montant de 35 K€.

Afin de développer la sécurité des usagers et des salariés, des défibrillateurs sur les ESAT de Chierry et de Coyolles ont été installés représentant un montant de 5.8 K€.

Les dons de l'Opération Brioches ont permis à l'ensemble des ESAT de participer à une croisière sur le canal de l'Ourcq, à hauteur de 9 K€.

Nouveaux projets



La construction de logements à Villers-Cotterêts pour les adultes handicapés

/// Diversifier les modes d'habitat en réponse aux besoins des personnes accueillies

Nous constatons depuis plusieurs années une évolution des besoins et des attentes des usagers concernant leur mode d'habitat. Les formules que nous proposons sont soit le « tout hébergement » avec vie en collectivité, comme en foyer d'hébergement et foyer de vie, soit « l'appartement autonome » en milieu de vie ordinaire, comme le service d'accompagnement à la vie sociale. Le foyer d'hébergement « Le Cèdre » fait état aujourd'hui d'un manque d'attractivité face à une jeune population dont les demandes évoluent.

Les projets du nouveau CPOM 2019-2024

Dans le cadre du nouveau CPOM du Pôle Habitat et Vie sociale qui prendra effet en 2019 et ce pour 5 ans, des projets d'envergure sont à l'étude actuellement pour le site de Coyolles avec les équipes du conseil départemental.

Nous réfléchissons actuellement à la construction d'un foyer de vie de 45 places, la construction d'un foyer d'hébergement de 35 places, la transformation du foyer d'hébergement de Marolles en foyer de vie



et la mise en place d'une plateforme d'activités.

Dans le cadre de ces réorganisations de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'Apei a pour projet la création d'une formule « d'habitat inclusif » pour des adultes en situation de handicap.

En effet, ce souhait, des personnes accueillies, d'une plus grande intégration sociale et ce désir de vivre en situation d'autonomie, nous conduit à repenser notre dispositif institutionnel pour le faire évoluer vers une vie plus

/// Le projet « habitat inclusif »

Ce projet consiste à développer une forme d'habitat alternatif à la vie en institution, de proposer des lieux de vie intermédiaire entre l'hébergement classique et les domiciles ordinaires qui sont censés garantir aux usagers les fonctions générales du logement.

Cette formule intermédiaire entre le foyer d'hébergement et l'appartement répond aux attentes d'adulte en situation de handicap relativement autonome dans les actes de la vie quotidienne en offrant un véritable habitat individualisé avec les services d'accompagnement adaptés.

Implantés dans l'espace urbain de Villers-Cotterêts afin de favoriser une pleine autonomie et participation sociale, un bâtiment d'hébergement regrouperait 22 logements individuels, 4 logements de type 3.

Nous travaillons actuellement le projet avec l'organisme bailleur «OPH» avec lequel nous menons déjà des projets et qui a montré son intérêt à porter ce dispositif d'habitat inclusif.

intégrée dans la cité.

Ce nouveau mode d'habitat s'inscrit dans une logique d'inclusion des personnes en situation de handicap en leur permettant de disposer d'un logement ordinaire avec la possibilité d'utiliser un ensemble de services, spécialisés et universels, permettant une inscription et participation sociale plus forte. Cette formule vise à offrir un véritable habitat individualisé avec un accompagnement adapté de proximité.

Le caractère évolutif des situations et des trajectoires doit nous

Le public concerné

D'une part, les personnes en situation de handicap pouvant et souhaitant vivre dans un lieu intermédiaire entre l'institution et le domicile ordinaire, ayant reçu une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

D'autre part, les personnes de tout âge et tout type de handicap, travaillant ou non, mais devant justifier, à l'entrée, d'un certain niveau d'autonomie se traduisant par l'absence de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) dédiée à l'aide humaine dans les actes de la vie quotidienne.

Le cadre d'intervention

Cette formule proposera :

- 20 studios ou appartements individuels, comprenant a minima une kitchenette et une salle de bain individuelle,
- 3 appartements de type 3, rassemblés au sein d'un même bâtiment ou plusieurs bâtiments à proximité immédiate
- 1 logement de type 5 dédié aux services éducatifs et de conciergerie.

conduire à privilégier des projets de service qui apportent un accompagnement rassurant et encadrant afin de développer le plus d'autonomie possible, rendant normal les passages du collectif vers un habitat individualisé.

Cette dimension « apprendre à habiter » peut constituer une nouvelle étape du projet de vie et doit inclure toutes les modalités permettant le maintien des acquis, la poursuite de l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la culture et aux loisirs, les besoins thérapeutiques...

- Des espaces collectifs : restauration, espace socio-éducatif et un service de restauration collective auxquels les usagers adhèrent s'ils le souhaitent.

Accompagnement individuel

Les besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques seront identifiés dans le plan personnalisé de compensation validé par la CDAPH.

Des activités de jour à visée de développement des compétences ou à visée exceptionnelles pourront être proposées.



Nouveaux projets



Les unités d'enseignement externalisées

Conformément à l'instruction de la direction générale de la cohésion sociale du 23 juin 2016 relative à l'externalisation des unités d'enseignement des établissements et services médico-sociaux, l'IME de Château-Thierry s'engage dans une étude de faisabilité pour externaliser l'une de ses classes en milieu scolaire ordinaire.

Diversifier l'offre de scolarisation

L'objectif pour l'IME serait d'externaliser une classe dans une école ordinaire de proximité et ainsi pouvoir offrir aux enfants une offre diversifiée de scolarisation avec :

- une classe externalisée pour un accompagnement plus inclusif et adapté
- une classe au sein de l'IME pour les enfants nécessitant un étayage plus important tant dans l'accompagnement éducatif et thérapeutique que pédagogique.

Un dispositif cadré

La mise en place d'un tel dispositif est très cadré. L'unité d'enseignement externalisée (UEE) répond aux besoins d'élèves pouvant être scolarisés sur une durée minimale de scolarisation hebdomadaire de 12h. L'UEE doit être constituée de groupes de 6 élèves minimum pour permettre les échanges entre pairs et favoriser les interactions. Pour implanter une classe de

l'unité d'enseignement de l'IME dans une école ordinaire, il faut nécessairement trouver une école accueillante et disposant de locaux adaptés.

L'UEE doit donc disposer d'au moins une salle dédiée au sein de l'établissement scolaire et être organisée et structurée pour permettre des temps d'activité collectifs et individuels.

Une deuxième salle doit être mise à la disposition de l'UEE au sein de l'établissement scolaire et, de préférence, à proximité immédiate de la classe, notamment afin de permettre la mise en œuvre des éventuels temps d'accompagnement éducatifs et ou paramédicaux. La présence d'un éducateur de l'établissement est obligatoire.



Une première étude en 2018

Une première rencontre a eu lieu le 12 février avec les services de la mairie en vue d'étudier la faisabilité de l'externalisation d'une classe de l'IME dans une école de proximité. Si cette première rencontre est encore prématurée pour se prononcer sur l'externalisation d'une classe, les services de la mairie se sont prononcés en faveur d'une inclusion forte de nos jeunes au sein des dispositifs culturels et de loisirs. Une nouvelle rencontre avec l'inspection de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés et l'inspection de circonscription est d'ores et déjà fixée.

OGiRYS : Un système d'information au service de l'accompagnement

/// Un projet ambitieux et stratégique

Le dossier informatisé de l'usager est un projet ambitieux et stratégique dans lequel l'Apei des 2 Vallées a souhaité s'investir.

Ce projet répond aux exigences de la loi du 2 janvier 2002 sur la nécessité de positionner l'usager au cœur de l'organisation et de lui proposer un accompagnement individualisé, mais il demande aussi aux professionnels d'apprendre à travailler sur un outil collaboratif où chacun alimente le dossier de l'usager et le suivi de l'activité. Ce changement de pratiques nécessite d'accompagner les professionnels en avançant étape par étape afin d'en assurer sa réussite.

C'est dans ce contexte qu'en avril 2017, l'Apei des 2 Vallées a constitué un comité de pilotage et établi un cahier des charges pour développer ce système sur les différents établissements et services.

2017 : trouver une solution adaptée

Après étude et rencontre de plusieurs prestataires, c'est la société Socianova, avec le logiciel OGiRYS, qui a convaincu les membres du comité de pilotage. Animée par des valeurs similaires à celles de l'Apei des 2 Vallées, Socianova est une société dynamique et innovante.

Elle propose à la fois une solution globale, permettant de coordonner de manière simultanée et transversale l'activité des usagers, des professionnels, des services et de l'association gestionnaire, à travers une interface

simple, intuitive et conviviale. Tout utilisateur peut y naviguer facilement. Cette application est conçue pour les professionnels éducatif, administratif et la direction. Le progiciel est accessible sur internet depuis un poste informatique ou un mobile.

2018 : préparer le déploiement

Depuis le 26 février 2018 et après la contractualisation avec le prestataire Socianova, un nouveau comité de pilotage opérationnel s'est constitué.

Composé de 17 professionnels, représentant les différents établissements et services des 3 pôles, et différentes fonctions exercées : administratif, éducatif, encadrement, direction,... le comité étudie toutes les questions et prépare chaque étape du déploiement en prenant les décisions utiles pour permettre une bonne adaptation du logiciel OGiRYS aux réalités de terrain.



2018 : former les professionnels

Des formations ont déjà eu lieu en avril notamment pour les professionnels administratifs, les secrétaires ainsi que les cadres : chefs de service, directeurs adjoints,... soit un total de 20 personnes.

En avril, 3 professionnels se sont également formés à l'administration du logiciel.

Il est également prévu début juillet, une formation pour les professionnels médicaux et paramédicaux, soit environ 8 personnes.

A ce jour, le comité de pilotage a déjà permis de structurer les éléments relatifs à la sécurité du logiciel et aux utilisateurs. Les dossiers de l'ensemble des usagers ont été créés et sont actuellement en cours de renseignement par les secrétariats des établissements pour toutes les données administratives.

La parole à...



Restalliance, notre partenaire restauration

Depuis 2016, l'Apei des 2 Vallées a confié à Restalliance la gestion du service restauration. Une démarche d'achats locaux, une agilité dans le fonctionnement quotidien et surtout un partage de valeurs similaires ont permis de consolider cette collaboration.

Quelques chiffres

La restauration de l'Apei des 2 Vallées c'est plus de 880 repas préparés par jour par la cuisine centrale de Coyolles. Les repas sont livrés sur 7 sites différents et 2 résidences personnes âgées de l'AMSAM. De plus, près de 200 repas sont livrés chaque jour par un système de portage à domicile, géré par l'ESAT Le Cèdre. Soucieux d'un engagement toujours plus écologique, un triporteur frigorifique à assistance électrique permet de livrer aisément les repas sur les établissements satellites de Coyolles. Une innovation 100% écolo qui favorise les mobilités douces.

Savourer une cuisine « comme à la maison »

Restalliance s'attache à la qualité des produits servis et veille à une alimentation saine, préservant à la fois les goûts et les apports nutritionnels. L'objectif est de proposer au quotidien une cuisine « comme à la maison » utilisant au maximum les produits frais. Les fruits, légumes, les viandes sautées ou braisées, la volaille et la charcuterie sont le plus souvent achetés frais pour être directement transformés et préparés sur place. Cette fraîcheur préserve les qualités gustatives et nutritionnelles

des produits et garantit le goût et les saveurs dans les assiettes des résidents.

Une cuisine qui privilégie les circuits courts

L'équipe de cuisine privilégie les produits frais et donc de saison. Elle sélectionne ainsi, en partenariat avec son fournisseur primeur « Terre Azur », des fruits et légumes de saison chez des fournisseurs locaux et régionaux. Au fil des saisons, ce sont plus d'une douzaine de produits locaux, dont les exploitations agricoles sont situées à moins de 100 km de l'établissement, qui sont proposés dans les menus : poires et pommes de la coopératives Nelfruit, oignons, ail et échalotes du producteur d'épices France Allium, asperges, pommes de terre, champignons forestiers, courgettes, fruits rouges ou encore endives proviennent tous de fournisseurs de l'Aisne ou de la région Grand-Est. Restalliance a également référencé un producteur en circuit court via sa démarche « Terroirs de France », qui favorise les produits issus du patrimoine gastronomique local. L'occasion de faire goûter la cuisine locale et les saveurs emblématiques de la région.

Des menus savoureux et adaptés aux pathologies des convives

Les équipes de Restalliance participent activement aux commissions de restauration ou conseils de vie sociale afin de répondre rapidement et de façon optimale aux besoins des résidents. Certains handicaps nécessitent d'adapter l'alimentation des personnes accueillies selon l'avis médical. Restalliance propose ainsi des menus gourmands en textures modifiées, qui répondent aux besoins nutritionnels mais également gustatifs des personnes handicapées et s'adaptent parfaitement à leur pathologie.

Se réunir et partager des moments de convivialité

Le moment du repas doit toujours être un temps de plaisir et de partage. Pour l'Apei des 2 Vallées, les équipes de cuisine de Restalliance élaborent des menus thématiques et des recettes originales en fonction des fêtes calendaires. En parallèle, un calendrier annuel d'animations propose un repas à thème par mois tout au long de l'année. Ces animations créent des repères et sont l'occasion de véritables découvertes culinaires.

Arnaud Collard, Directeur Restalliance cuisine centrale Coyolles



Apei des 2 Vallées /// Siège Social /// 1, rue Queue d'Ham /// 02 600 Coyolles
siege@apei2vallees.eu /// www.apei2vallees.eu

Directeur de la publication : Bernard Colas /// Conception & réalisation : Audrey Omnes

Imprimé à 2500 exemplaires /// N° ISSN BNF : 2550 - 889X

Crédits photos : Maxime Méan / Bertrand Coutellier / Marion Moulin

Association affiliée à l'Unapei

Innover au service d'un accompagnement de qualité

Imprimé par l'ESAT de Denain - Les Ateliers de l'Ostrevent - édition mai 2018

Apei des 2 Vallées /// Siège Social /// 1, rue Queue d'Ham /// 02 600 Coyolles
03 23 96 60 98 /// siege@apei2vallees.eu /// www.apei2vallees.eu